

114 PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE

CHAMPAGNE



CHAUMONT
1939-1989
50 ANS

D'APPRENTISSAGE PUBLIC

Jean MORLOT

Jean MORLOT était instituteur, responsable du « Bibliobus » - Bibliothèque centrale de prêts de l'Aube, Délégué régional des Jeunesses Musicales de France, Chevalier des Arts et Lettres, Officier des Palmes académiques, Médaille d'or de la Jeunesse et des Sports.

Auteur de l'ouvrage historique « Les Aubeois et l'éducation populaire de 1866 à 1940 », Jean Morlot fut un des membres fondateurs de la S.A.F.A.C. et occupa le siège de Vice-président de la société jusqu'à sa retraite en 1983.

Une cruelle maladie l'a emporté et c'est avec tristesse que nous présentons nos vives condoléances à sa famille.

Sans problème de stationnement
Dans un cadre agréable



Le choix - La qualité - Les prix

Centre Commercial Carrefour

51000 CHÂLONS/MARNE
Tél. : 26.65.72.90

L'AUBE A PLEIN TUBE



10
99,9 FM

Nous préparons une étude sur les « Gens du Voyage » et les « Théâtres ambulants ». Il nous serait agréable que nos amis lecteurs et abonnés nous aident à approfondir le sujet en nous faisant part de leurs souvenirs et en nous signalant les documents qu'ils pourraient connaître : cartes postales, affiches, programmes, documents divers, rapports de police, avis de mairie, annonces de presse, photographies... (même en mauvais état !).

En particulier nous axons actuellement nos recherches sur la troupe LAMARCHE-BERTHIER D'HONT qui installait encore son théâtre sur nos places de ville, il y a une vingtaine d'années.

Par avance nous remercions de leur collaboration tous ceux qui voudront bien nous apporter quelques renseignements — même ténus — sur ce sujet.

TEXTILES



CADRANS SOLAIRES

Il existe, en Champagne, un cadranier et, nous préparons, avec son concours, une étude sur les cadrans solaires de notre région. Si vous en connaissez, sur les églises bien sûr, mais aussi et surtout sur des bâtiments privés (fermes, maisons, anciennes abbayes...) il nous serait agréable que vous nous les signaliez. Par la même occasion, si vous avez connaissance d'une histoire, d'une légende, s'y rattachant, nous serons ravis de la connaître.

D'avance, merci.



5 50 ANS D'APPRENTISSAGE PUBLIC
 Claude TOLMER



6 L'APPRENTISSAGE AVANT 1939
 Gilles FOURTIER



8 LE CENTRE PASTEUR
 Gilles FOURTIER



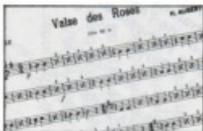
12 DU C.A. DAMPIERRE AU C.E.T. DAMREMONT
 Gilles FOURTIER



29 DU L.E.P. ASHTOM AU LYCEE PROFESSIONNEL
 Gilles FOURTIER



33 PERSONNEL ENSEIGNANT
 Gilles FOURTIER



35 VALSE DES ROSES
 H. AUBERT



37 GIGUE ROMILLONNE
 Gilbert ROY



39 JASEES



40 LIJOU



1981. Lycée Professionnel de Chaumont : élève pratiquant la soudure électrique. Photo. Goustiaux.

Crédit photos : MM. G. Fourtier, Bourcier, Chaussade, Goustiaux, Mlle M.T. Falley, Studio Ellos, G. Roy.



FOLKLORE DE CHAMPAGNE, revue du Patrimoine, des Arts, Traditions, Artisanats et techniques de la région Champagne-Ardenne, est une édition de la Société des amateurs de folklore et arts champenois, association Loi 1901, SIRET 3338 1151 011 APE 9723, agréée Jeunesse et Sports n° 10.7/10.08.66 CCP 20041 01002 0000221 R 023 33 Châlons s. Marne. Siège social : 21, rue d'Arcis 10170 Les Grandes Chapelles. Tél. 25 37 51 09. Antenne Marne : 40, rue des Artisans 51000 Châlons s. Marne.

Conseil d'administration : Président d'honneur Jean Daunay, Président Michel Coustant, Directeur régional Gilbert Roy.

Directeur de la publication Gilbert Roy, Secrétaire Michèle Andrieux. La rédaction n'est pas responsable des textes et photos reçus qui engagent la seule responsabilité de leurs auteurs. L'envoi de documents implique l'accord de leur auteur pour leur libre publication. Les indications de marques et les adresses qui figurent dans les pages rédactionnelles sont données à titre d'information sans but publicitaire. Toute reproduction des textes, photos et dessins publiés est interdite sauf autorisation écrite de l'éditeur.

Commission paritaire n° 53035. Maquette et mise en page Gilbert Roy. Photocomposition Lyliane Mangecq, Spiral photogravure. Impression offset imprimerie Leduocq S.A. 51000 Fagnyres. Imprimé en France.

La safac est subventionnée par le Conseil Général de l'Aube et la Ville de Châlons s. Marne.

UNE EXCLUSIVITÉ SAFAC

à l'intention des Amateurs d'Art

TIRAGE LIMITÉ A 500 EXEMPLAIRES TOUS NUMÉROTÉS DE 001 À 500

Nous avons fait réaliser
cette magnifique reproduction
« Portrait de Mme de N. »
œuvre de l'artiste champenois
Anne François ARNAUD
né à Troyes, mort en 1846.

Toutes les nuances
voulues par l'artiste
ont été parfaitement rendues
par une sélection quadrichrome
manuelle.

L'impression offset
sur papier de grande qualité
a permis de dégager
de larges marges blanches
qui valorisent encore
le dessin.

Chaque reproduction
sera expédiée
sous tube carton fort.



REPRODUCERE ARTS TRADITIONNELS ARTISANATS TRONCENOS  **CHIAMPAGNE**

JE M'ABONNE

VEUILLEZ ENREGISTRER MON ABOURNEMENT POUR S NUMERO A LA PLUS BELLE REVUE REGIONALE D'ARTS, TRADITIONS, ARTISANATS ET TECHNOLOGIES DE CHAMPAGNE ARDENNE

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

PROFESSION (facultatif) _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Reglement à l'ordre de SARFAC joint par
 chèque mandat CCP 221 R. Châlons sur Marne

Date et signature

Taux 1988: 1189

- Normal 125 F
- Soutien 150 F
- Bienfaiteur 300 F
- Etranger 165 F

DETACHEZ CE BILLET
J'ORDONNE VOTRE REGLEMENT
POSTEZ ALORS DROIT ENVERS

114



safrac Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Seine
safrac 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

REPRODUCERE ARTS TRADITIONNELS ARTISANATS TRONCENOS  **CHIAMPAGNE**

**ABONNEMENT
POUR UN AMI**

De la part de

M. _____

Adresse _____

VEUILLEZ ENREGISTRER L'ABONNEMENT POUR S NUMEROS A LA PLUS BELLE REVUE REGIONALE D'ARTS, TRADITIONS, ARTISANATS ET TECHNOLOGIES DE CHAMPAGNE ARDENNE

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

PROFESSION (facultatif) _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Reglement à l'ordre de SARFAC joint par
 chèque mandat CCP 221 R. Châlons sur Marne

Date et signature

Taux 1988: 1189

- Normal 125 F
- Soutien 150 F
- Bienfaiteur 300 F
- Etranger 165 F

DETACHEZ CE BILLET
J'ORDONNE VOTRE REGLEMENT
POSTEZ ALORS DROIT ENVERS

114



safrac Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Seine
safrac 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

REPRODUCERE ARTS TRADITIONNELS ARTISANATS TRONCENOS  **CHIAMPAGNE**

**REPRODUCTION
TIRAGE LIMITE NUMEROTE**

JE DESIRE ACQUERIR LA REPRODUCTION DU PORTAIT DE
Mme DE N. PAU A. P. ANNUEL AU PRIX DE 100 F TRIMO
L'UNITE

en exemplaires numérotés

Les numéros sont attribués dans l'ordre de réception des commandes. Le tirage de
la partie "Secret 101"

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Reglement à l'ordre de SARFAC joint par
 chèque mandat CCP 221 R. Châlons sur Marne

Envoyez vos ordres accompagnés de règlement selon l'un des cas

Date et signature

Taux 1988: 1189

- Normal 125 F
- Soutien 150 F
- Bienfaiteur 300 F
- Etranger 165 F

DETACHEZ CE BILLET
J'ORDONNE VOTRE REGLEMENT
POSTEZ ALORS DROIT ENVERS

114



safrac Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Seine
safrac 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

REPRODUCERE ARTS TRADITIONNELS ARTISANATS TRONCENOS  **CHIAMPAGNE**

**JE COMPLETE
MA COLLECTION**

VEUILLEZ MAJRESSER LES NUMEROS COCHES D'UNE
CROIX

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Je suis abonné OUI NON

Reglement à l'ordre de SARFAC joint par
 chèque mandat CCP 221 R. Châlons sur Marne

ATTENTION certains numéros sont en stock. Une seule unité. Veuillez que vous avez
dans la collection complète avec 1 sur

Envoyez l'envoi de part et de retour par la France

Pour l'étranger, ajouter 3 F de port complétement par exemplaire. Merci

Date et signature

Taux 1988: 1189

- Normal 125 F
- Soutien 150 F
- Bienfaiteur 300 F
- Etranger 165 F

DETACHEZ CE BILLET
J'ORDONNE VOTRE REGLEMENT
POSTEZ ALORS DROIT ENVERS

114



safrac Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Seine
safrac 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

L'essai que mon collègue et ami, M. Fournier, me fait l'honneur de présenter est né de la rencontre de deux traits de la personnalité de l'auteur.

Homme de contact, à ses moments de loisirs, il se plaît à rencontrer ses prédécesseurs pour les faire parler de sujets qui lui révèlent les racines de son métier à deux facettes : celle du technicien du bâtiment et celle du pédagogue. Ces anciens, pionniers du Centre d'Apprentissage, nonagénaires à ce jour, ont fourni des témoignages vivants dont l'essentielle qualité est la spontanéité.

L'amoureux du folklore, le collectionneur, à l'affût permanent du document original, redonne vie au passé en cédant la parole à ses personnages.

Le dépouillement des archives administratives, sans grande richesse apparente, a permis de reconstituer l'arbre généalogique du premier établissement technique haut-marnais de cycle court et à temps complet.

M. Fournier, pour sa part, n'a pas été formé dans les murs du Centre d'Apprentissage. Il a eu ses premiers contacts avec le C.E.T. en qualité d'auditeur de Promotion Sociale. Professeur, il participe maintenant à l'évolution du Lycée Professionnel.

Sans prétention d'historien, l'auteur s'est fixé comme objectif de dérouler le film des diverses manières d'enseigner un métier à une période où les techniques et les comportements évoluent si rapidement qu'ils risquent fort de sombrer dans l'oubli.

Bien en vain, nous chercherions des jugements de valeur formulés dans cette esquisse !

Remercions M. Fournier de nous offrir l'évocation vivante d'une page de l'histoire locale ponctuée par les métamorphoses successives d'un établissement technique chaumontais.

Claude TOLMER
Proviseur honoraire

Cet essai a été réalisé grâce à la collaboration efficace de
MM. BOURCEY Jean, BOUSSARD Fernand, CHAUSSADE
Roger, M. et Mme COLLIN André, Mlle DOMMANGET Marcel,
FLAGET Claude, Mme FOURTIER Nicole, MM. GAUCHER
Denis, MAUNORY Lucien, MUGNIER Hubert, PUCELLE Guy,
SACQUIN Pierre, THIBONNET Sylvain, TOLMER Claude.

Qu'ils en soient ici remerciés.

Gilles FOURTIER

L'APPRENTISSAGE PUBLIC EN FRANCE avant 1939

Bien que l'enseignement technique fut déjà présent dans les écoles d'arts et métiers, il a été décidé, en application de la loi du 11 décembre 1880, de créer des écoles nationales professionnelles.

Une soixantaine d'années plus tard, en 1939, il faut faire face à la préparation de la guerre et à la pénurie de main-d'œuvre créée par la mobilisation. L'apprentissage « sur le tas » de l'époque, régi par la loi Astier de 1919, est au creux de la vague et de peu d'efficacité. Le plus souvent la formation professionnelle s'effectue à l'atelier ou à l'usine, complétée par quelques cours du soir qui permettent de préparer un C.A.P. en trois ans.

Il y a très peu d'apprentissage à l'école, soit publique, soit privée, et la moitié des jeunes est inscrite aux cours Astier.

Le décret du 20 septembre 1939 permet donc la création des C.F.P. ou Centre de Formation Professionnelle. (Formation professionnelle est synonyme d'apprentissage, mais l'apprentissage ne concerne que les adolescents.) Certains Centres sont appelés Centres de Jeunesse.

Le nombre total des Centres sera de 883 en 1944 dont 742 concernant l'apprentissage ou le pré-apprentissage, pour un effectif maximum d'apprentis de 55 102, atteint en décembre 1942.

La tutelle ministérielle est changeante suivant la situation délicate et mouvante de l'époque, mais les gestionnaires sont des personnes « morales » professionnelles, tripartites et régionales :

- Personnel de l'administration de tutelle qui est une association ou une institution
- Elus locaux
- Représentants des professions concernées.

Pour assurer la direction, les chefs de Centres sont recrutés dans des milieux très diversifiés, leurs origines et leurs motivations sont fort disparates, mais la débrouillardise et le « Système

D » semblent être leurs qualités premières pour pouvoir équiper leurs Centres. Une très large autonomie semble leur avoir été accordée.

Dans quelques établissements une rupture apparaît entre moniteurs techniques et maîtres d'enseignement général. (Débat séculaire qui oppose les tenants du « tout technique » aux défenseurs du « culturel »).

Le recrutement de l'encadrement des élèves est laissé à l'initiative du chef de Centre ou de la personne « morale ». Les moniteurs sont, pour la majeure partie, issus du monde ouvrier ou artisanal.

Les écoles, comme celle de la rue Dareau à Paris, ont accueilli la plupart des stagiaires ou moniteurs en stage de formation. La régularisation des statuts, en 1942, permit aux éducateurs de bénéficier d'une garantie de salaires ou de taux d'indemnité, en fonction des élèves pris en charge.

EXEMPLES DE SALAIRES ENTRE 1941 ET 1944	
Chef de Centre	2000 à 3200 F
Moniteur	1800 à 2800 F
Monitrice	1900 à 1800 F
Instituteur	830 à 1950 F
Ouvrier	600 à 934 F
Professeur agrégé	2800 à 5800 F

Nota : les grés et salaires sont en francs de l'époque.

Dans ces Centres le pré-apprentissage devait se pratiquer pendant 3 mois afin de permettre aux jeunes de choisir leur spécialité (d'après les programmes de 1941).

Il est à noter que les Allemands ne s'intéressaient que très peu aux C.F.P., sauf pour certaines réquisitions de locaux ou interdictions de quelques associations gestionnaires.

L'homogénéité des élèves, à de rares exceptions près, est remarquable. Ces derniers sont issus de milieux populaires le plus souvent et, exceptionnellement, de familles aisées.

Note personnelle : il y a une grande analogie avec le recrutement et le niveau de nos élèves actuels (1987).

En ces temps troublés et peu riches en matière grasse, les jeunes avaient droit à des tickets correspondant à une ration de « travailleurs de force ».

Les tenues de drap et les bleus de travail étaient obligatoires.

L'équipement professionnel est dû à l'improvisation et à la débrouillardise : ateliers désaffectés, hangars, baraquements, ... peu d'équipements sanitaires, paillasses pour coucher, etc...

Le financement est assuré avec des « deniers publics », auxquels s'ajoutent d'éventuelles ressources du C.F.P. (travaux divers, etc...)

La pédagogie de l'enseignement pratique est basée sur une méthode mise au point par les organisateurs de l'École de Cadres techniques de la rue Dareau à Paris.

Note : La plus grande partie de ces remarques est tirée du livre de Vincent Troger, C.F.P. ou naissance des Lycées Professionnels 1940-1945. Edit. Syndicat national des personnels de direction de Lycée Professionnel.

Par sa trop grande concision, ce résumé a peut être perdu de sa fraîcheur au récit initial. Nous vous prions de nous en excuser.

Ce document, extrêmement riche et référencé au maximum, comporte notamment un passage concernant notre région et de ce fait assure la transition avec le sujet qui nous concerne.

Les C.F.P. ont donc apparemment répondu aux besoins de main-d'œuvre qualifiée des branches industrialisées de la production qui demandait en particulier, en raison des investissements nécessaires une organisation rationnelle à l'échelon national de la formation professionnelle. Ils sont donc de ce point de vue une réponse économique dans la société industrielle. Mais parallèlement le réseau artisanal subsiste qui voit dans les C.F.P. un autre rôle possible. On peut rappeler à ce sujet l'unanimité des artisans de Haute-Maine à souhaiter le passage obligatoire de leurs apprentis par les Centres afin de se dégrossir.

Méthode de Formation - 2^e édition « provisoire » - Mars 1943
Ministère du Travail

MINISTÈRE DU TRAVAIL
INSTITUT NATIONAL DES MÉTIERS
MÉTHODE DE FORMATION
POUR LES MÉTIERS URBAINS OU RURAUX

Tomme IV
MÉTIERS DU BOIS

C. DEUXIÈME PÉRIODE
1^{re} MENUISERIE

MINISTÈRE DU TRAVAIL ÉCOLE DE FORMATION DES CADRES PROFESSIONNELS MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE 18, Rue de Valenciennes - PARIS (3^e)

MÉTHODE DE FORMATION
POUR LES MÉTIERS URBAINS OU RURAUX

Tomme IV

MÉTIERS DU BOIS

C - DEUXIÈME PÉRIODE
ET MACHINES-OUTILS - INITIATION



Programme établi par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Sécurité Sociale, en accord avec le Ministère du Travail, par A. SAMIN, Editeur: Éditions du Centre de Formation des Cadres Professionnels, 18, Rue de Valenciennes, PARIS (3^e)

CHATELAIN & C^o ÉDITEUR
18, Rue de Valenciennes - PARIS (3^e)

Direction des Études Pédagogiques
Mars 1943

Méthode de Formation - 3^e mille - Août 1945
Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale -
Ministère de l'Éducation Nationale.

AVERTISSEMENTS

Comment utiliser nos programmes de formation Professionnelle

La collection de nos « Programmes de Formation Professionnelle » se compose d'un certain nombre de parties ou « Tomes » isolées, chacune de la formation d'un ou plusieurs métiers.

Exemple : TOMES I - Menuiserie Générale TOMES II - Métriers du Bois
II - Tôlerie et Charpente II - Menuiserie II - Scierie
III - Menuiserie III - Menuiserie III - Menuiserie III - Menuiserie III

Chaque de ces « Tomes » se compose d'un ou plusieurs ouvrages qui constituent :

- 1 - L'APPRENTISSAGE (généralment « Préliminaire » et « Premiers Perchés »).
- 2 - L'APPRENTISSAGE ou la FORMATION PROFESSIONNELLE proprement dite (généralment « Deuxième Période »).

PRÉ-APPRENTISSAGE. - Dans les Tomes I à VI inclusivement, le pré-apprentissage est divisé en 3 parties A - A - Préliminaires et B - B - Premiers Perchés.

Cette division facilite l'organisation de l'enseignement et, au besoin, une formation professionnelle d'initiation, les apprentis ayant à effectuer plusieurs groupes successifs de travail sur des machines-outils de base.

Exemple : I - Menuiserie Générale - Forge - Métriers du Bois - Menuiserie - Scierie - Carpe
II - Menuiserie Générale - Forge - Métriers du Bois - Menuiserie - Scierie - Carpe

III - Menuiserie Générale - Forge - Métriers du Bois - Menuiserie - Scierie - Carpe

IV - Menuiserie Générale - Forge - Métriers du Bois - Menuiserie - Scierie - Carpe

V - Menuiserie Générale - Forge - Métriers du Bois - Menuiserie - Scierie - Carpe

VI - Menuiserie Générale - Forge - Métriers du Bois - Menuiserie - Scierie - Carpe

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

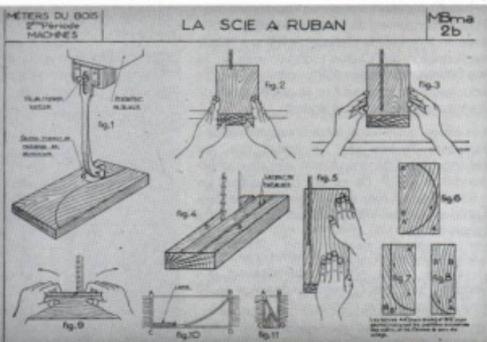
Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Sur tous, il est possible d'ajouter, au cours, les « Préliminaires » correspondants, ainsi qu'après les « Premiers Perchés », les « Premiers Perchés » correspondants.

Formation Professionnelle Accréditée de la Main-d'œuvre
Secrétariat d'Etat du Travail - Institut National des Métiers
Centre de Formation des Cadres Professionnels



LE CENTRE PASTEUR de 1941 à 1944

Centre de Formation Professionnelle de Chaumont ou Centre d'Apprentissage appelé Centre Pasteur

Nous n'avons pas trouvé dans l'établissement actuel, ni aux archives départementales, de documents relatifs à cette période. Néanmoins quelques extraits du quotidien « Le Petit Champenois », nous ont été précieux.

Les propos suivants ont été recueillis auprès d'acteurs ayant vécu ces moments difficiles.

En novembre 1941, dans cet « embryon » d'établissement, une seule spécialité est enseignée : six à huit élèves y apprennent la maçonnerie ainsi que la taille de pierres.

Il n'y a pas tellement d'organisation... et nous pensons que le premier « atelier » était probablement à l'Ecole de dessin, rue de la Manutention, actuelle rue Victor Fourcault.

Au cours de l'année 1942 sont créées plusieurs autres sections. Après la maçonnerie ont donc été installés, dans l'ordre :

La menuiserie
La chaudronnerie ou Métaux en feuille
L'électricité
L'ajustage.

Le siège administratif se trouvant à l'Ecole Normale d'Instituteurs, il a donc fallu monter des baraquements dans l'enceinte de cet établissement pour avoir des ateliers convenables. Il se peut qu'il y ait eu des cours au sous-sol (électriciens et maçons) avant et après le montage de ces préfabriqués. Les Normaliens, pour leur part, recevaient leur enseignement au Lycée de Chaumont.

Pour le recrutement du personnel enseignant, un examen théorique et pratique avait lieu à l'Ecole de Formation des Cadres Professionnels au 14 rue Dareau à Paris (XIV^e), puis les futurs éducateurs participaient à un stage pédagogique d'un mois dans le même endroit.

Les élèves, quant à eux, ne se bousculaient pas à l'examen d'entrée qui ne portait que sur l'enseignement général et dont le niveau correspondait au C.E.P. De ce fait, presque tous les « volontaires » furent admis dans les premières sections dont les effectifs étaient compris entre quatre et dix !

La durée globale de la formation était prévue pour 3 années et les apprentis bénéficiaient des vacances scolaires. La semaine de travail de 40 heures était répartie comme suit :

30 heures d'atelier et de technologie.
7 heures (ou 6 heures) d'enseignement général

dispensé par un seul professeur ou instituteur. 3 heures de dessin, assurées par un professeur des cours municipaux. 1 heure d'éducation physique.

Si, comme nous l'avons dit par ailleurs, les élèves travaillaient dans des baraquements préfabriqués type « Adrian », ces mêmes locaux recevaient en même temps plusieurs sections (ou années) de la même discipline. La restauration était assurée à l'Ecole Normale. L'internat, quant à lui se situait à l'ancienne Poste... ce qui posait des problèmes de déplacement.

D'autres navettes d'élèves, pour diverses raisons, avaient lieu rue Victor Fourcault et au Patronage Laïque.

Il est à noter aussi qu'à une certaine époque, suite aux bombardements, des apprentis de la S.N.C.F. ont été hébergés avec ceux du Centre.

Mentionnons encore quelques difficultés supplémentaires rencontrées par l'intendance, entre 1941 et 1945 :

Si « Le Petit Champenois » du 31 juillet 1942, évoque un trafic de cartes d'alimentation au Centre de Chaumont, il signale le 23 septembre 1943 que des cartes pour obtenir carnets, cahiers et copies, sont indispensables et, le 24 juillet 1944, qu'on pourra enfin se laver les mains, grâce à une distribution de savon pour les professionnels...

Si nous revenons aux ateliers, nous pouvons préciser qu'au démarrage, le matériel est inexistant, qu'il n'y a pas d'établi, que les six premiers ont été commandés à la S.J.A.B. (atelier d'ébenisterie) et qu'un éducateur a commencé son premier cours avec sa caisse à outils personnelle.

S'il n'y avait pas d'outils, il y avait encore bien moins de machines... ! Il ne fallait pas trop rêver en ces temps de restrictions...



Pour ce qui était des matériaux, n'en parlons pas ou, plutôt, laissons s'exprimer ceux qui « chiraient » pour approvisionner leurs « arpettes » :

« On pleurait chez les entrepreneurs pour obtenir des chutes de bois, même très loin de Chaumont... »

« Il fallait débiter chez les artisans locaux, quand on avait des planches... »

« Un quincaillier compréhensif de Chaumont nous a offert du matériel... »

Note : Il y avait en ces temps de « disette » distribution de quincaillerie sur présentation de bons (dit « Le Petit Champenois »).

« J'ai récupéré des morceaux de tôle sur de vieilles lessiveuses pour que mes chaudronniers apprennent à marteler... »

« Pour les instructeurs, en matière de pédagogie, une courte formation était donnée à Dareau, puis on faisait confiance aux monteuses et à leurs qualités... »

« A l'atelier, pour la pratique, la méthode « Dareau » recommandée à l'époque était gestuelle. Par exemple, la tenue du marteau et son maniement étaient enseignés au cours d'exercices minutés. La sûreté (sans regarder), l'aplomb (trajet) et la précision (impact), faisaient partie des conditions de maniement de cet outil... »

« Un usage correct de cet ustensile exigeait sûreté, précision avec respect de l'aplomb... »

« La technologie de l'outil ainsi que les problèmes de calcul et de géométrie étaient étudiés à l'atelier en même temps que la pratique... »

Laissons encore quelque peu la parole à ces pionniers :

« Il n'était pas rare, en ces durs moments, d'être obligé de quitter le travail à cause des alertes. L'une d'entre elles, suivie d'un bombardement, a coûté la vie à un élève... »

« La discipline de l'époque était stricte et sportive... »

« Un ingénieur d'E.D.F., alors qu'il assurait un cours à nos élèves, rue de la Manutention, a été arrêté par la Gestapo et fusillé... »

« Pour l'Etat français de cette période, il fallait rassembler, occuper, intéresser la jeunesse, lui apprendre divers métiers et préparer les ouvriers de l'après-guerre... »

Note : Nous aurions pu nous dispenser de rapporter certains propos de nos interlocuteurs, qui levant peut-être doute employé avec les enquêtes du « Petit Champenois » qui constitue le chapitre suivant. Mais nous n'avons pas voulu amputer le résumé d'une discussion portant sur des faits remontant à près de 50 ans et qui s'est avérée fort cordiale et des plus captivantes.



L'Ecole Normale d'Instituteurs. Les dortoirs sont au premier étage. A gauche la loge du concierge. A droite l'édicule des W.C. Les cuisines sont en sous-sol. Les ateliers sont à l'arrière.



L'ancienne Poste qui servit de dortoirs et de réfectoirs.

Des cours de technologie et d'enseignements général étaient donnés pour les apprentis du Centre ainsi que des cours de la ville et du C.C.C.A. dans ces locaux de l'ancienne gendarmerie.



Les enquêtes du Petit Champenois
25 janvier 1943

L'organisation des Centres de formation professionnelle de la Haute-Marne

Parmi les problèmes de l'heure, il en est un qui dépasse tous les autres en importance : celui de la jeunesse. Au lendemain de la défaite, qu'allaient devenir les jeunes ? Allaient-ils être jetés à la rue en état de chômage ? Là était le danger.

C'est alors que sous l'inspiration du Maréchal furent créés les Centres de jeunesse dans lesquels les jeunes gens devaient acquérir l'esprit communautaire, une formation morale et civique et des éléments de formation professionnelle. En un mot, il fallait les préparer à leur rôle d'hommes. La tâche était immense. Pour s'y atteler, il fallait le concours de chefs dont le dévouement soit égal aux aptitudes.

Puis ces Centres de jeunesse, d'abord Centre de jeunes chômeurs furent peu à peu transformés en Centre d'apprentissage. Un peu partout des Centres de jeunesse furent créés par le Secrétariat général de la Jeunesse. En Haute-Marne deux fonctionnent actuellement à Chaumont et à Saint-Dizier, un autre sera créé sous peu à Nogent en Bassigny et d'autres encore sont à l'état de projet.

Il nous a semblé que le public ignorait l'importance de ces Centres, et dans le but de les faire connaître davantage, nous nous sommes adressés successivement à Monsieur Chatouillot, délégué départemental à la Jeunesse et Monsieur Vitoux, directeur du Centre Pasteur à Chaumont.

Monsieur Chatouillot a bien voulu nous expliquer les principes qui président à l'organisation des Centres de Formation Professionnelle. Nos lecteurs nous sauront gré de les résumer à leur intention.

Les jeunes doivent être âgés de 14 à 21 ans et sont en principe présentés par leurs parents. Il est désirable qu'ils soient nantis du C.E. A leur arrivée au Centre, ils sont mis en une période d'accueil qui dure trois semaines, pendant lesquelles ils n'exécutent aucun travail d'atelier, mais prennent part à des exercices physiques, des jeux et à un début de formation intellectuelle, morale et civique. Cette période a pour but d'étudier si, du point de vue physique, intellectuel et moral, les garçons sont susceptibles de tirer profit de l'enseignement donné au Centre. Ceux qui sont reconnus aptes sont alors incorporés au Centre et dans cette seconde phase du programme, ils passent en équipe pendant un mois dans chacun des ateliers des principaux métiers de base : fer, bois, bâtiment, horticulture.

Le travail en atelier a alors pour but :

- 1) d'enseigner aux jeunes les gestes professionnels de base.
- 2) de les mettre en contact avec les différents matériaux.
- 3) d'observer le jeune au cours de son travail et de le diriger vers le métier qui paraît le mieux lui convenir.

A l'issue de cette phase d'orientation et d'initiative professionnelle, on réunit un conseil d'orientation professionnelle, composé du chef de Centre, des moniteurs d'enseignement général, du moniteur d'éducation physique et du médecin du Centre. Ce conseil examine les observations et notes recueillies par ces différents éducateurs dans les activités qu'ils ont dirigées.

C'est alors que le conseil d'orientation indique au jeune garçon :

1) les métiers dont l'apprentissage lui est déconseillé (inaptitude constatée ou contre-indication médicale).

2) les métiers qu'il peut choisir avec des chances de réussite.

3) le ou les métiers pour lesquels, il a montré le plus de goût et d'aptitudes.

Le jeune équipier entre alors dans la phase de formation professionnelle d'une durée de deux ans pendant laquelle il fera en atelier l'apprentissage du métier choisi.

Pendant ces différentes phases de la vie au Centre, la formation pratique donnée en atelier est complétée par des cours de technologie, de dessin d'ornement et de dessin industriel, des cours d'instruction générale, des leçons d'éducation physique et une éducation morale, civique et sociale. Pour répondre aux besoins du département : pénurie d'artisans ruraux, manque d'ouvriers qualifiés dans l'industrie, nécessité de favoriser l'avenir de la coutellerie locale et d'assurer le maintien de la réputation mondiale qu'elle a acquise, un premier plan de 3 Centres de formation professionnelle a été conçu :

- 1 Centre à Chaumont ouvert le 19 novembre 1941

- 1 Centre à Saint-Dizier ouvert le 9 avril 1942

- 1 Centre à Nogent en instance d'ouverture.

Les trois Centres de Chaumont, Saint-Dizier, Nogent, chargés au même titre de l'orientation professionnelle et du pré-apprentissage des principaux métiers de base, du bois, du fer, du bâtiment et de l'horticulture seront spécialisés pour la période de formation professionnelle :

- Chaumont : artisanat rural et bâtiment

- Saint-Dizier : métallerie

- Nogent : coutellerie.

La polyvalence de l'initiation professionnelle en enseignant au jeune garçon les notions théoriques et pratiques élémentaires des principaux métiers, outre qu'elle lui permet de s'éprouver et de choisir sa voie en toute connaissance de cause, lui sera toujours utile même dans l'exercice de son métier, les métiers, surtout pour l'artisanat, étant interdépendants les uns des autres. D'autre part si la situation économique oblige plus tard le jeune homme à quitter son métier, il saura plus facilement de quel côté choisir un métier de remplacement dont il aura acquis au Centre la théorie et la pratique élémentaire.

Préparer des jeunes ouvriers et artisans de métier tel est le but poursuivi.

Le jeune garçon sera d'autant plus utile à la société qu'il pratiquera son métier avec amour : pour cela, il faut donc que le choix de ce métier ait été possible et que son apprentissage ait été méthodique.

Préparer des hommes complets (sic) du rôle qu'ils auront à remplir dans la cité.

Favoriser l'orientation des jeunes vers les métiers dont l'économie locale a révélé les besoins.

Tels sont les principaux buts poursuivis dans l'organisation des Centres de formation professionnelle de la Haute-Marne.

C'est ce que nous explique Monsieur Chaloutoit avec l'accent d'une conviction profonde en la grandeur de sa tâche.

Après ces explications d'ordre général, il nous reste à démontrer le fonctionnement d'un Centre.

Dans un prochain numéro, nous exposerons le travail qui s'accomplit au Centre Pasteur.



Les enquêtes du Peit Champenois
Mardi 26 janvier 1943

L'organisation des Centres de formation professionnelle de la Haute-Marne.

Dans notre précédent article nous avons résumé les grandes lignes du programme des Centres de formation professionnelle. Il nous reste aujourd'hui à expliquer le fonctionnement d'un Centre.

Nous avons pu visiter le Centre Pasteur de Chaumont, où nous avons été reçu avec une parfaite courtoisie par Monsieur Vitoux, le distingué chef de Centre, qui a bien voulu nous faire les honneurs de sa maison.

On sait que le Centre Pasteur est installé dans une partie de l'ancienne Ecole Normale de Garçons boulevard Gambetta.

Accompagné de Monsieur Chaloutoit, délégué départemental de la Jeunesse, nous visitons les locaux situés dans l'aile gauche. D'abord le bureau directorial où Monsieur Vitoux nous reçoit et nous donne quelques explications avant de nous conduire dans les différentes salles. Il y a actuellement 115 élèves répartis en équipes de 30, sous la conduite d'un moniteur éducatif qui les suit continuellement, les surveille et les conseille. Chaque équipe est formée de 3 groupes de 10, sous la responsabilité d'un dizièrre, responsable vis à vis du chef d'équipe. L'ensemble est sous la direction du chef de Centre adjoint.

Les groupes sont ainsi répartis : deux pour la promotion de première année, deux pour la seconde année.

Les jeunes sont encadrés par des moniteurs pour chaque groupe de profession : mécanique générale, chaudronnerie, bois (menuiserie, charpente, ébénisterie), maçonnerie, électricité, horticulture.

L'enseignement général est donné par des instituteurs et des moniteurs techniques sous les ordres d'un chef technicien, lequel est ingénieur des Arts et Métiers, responsable de la formation professionnelle.

Le Chef de Centre, Monsieur Vitoux, secondé par un chef adjoint chargé de la discipline, surveille la formation civique, morale et sociale.

Il y a un secrétaire administratif chargé de la caisse de l'administration. Une intendante assure le ravitaillement et la nourriture pour tous les jeunes qui ont bon appétit ; et cela n'est pas un mince problème que celui-là, on le comprendra aisément.

Nous visitons les salles.

Voici l'atelier de menuiserie, où des jeunes manient avec dextérité la scie et le rabot. Nous constatons le fini avec lequel ils ont déjà exécuté

plusieurs pièces. Dans le sous-sol plusieurs jeunes sont en train de modifier l'éclairage électrique. C'est ensuite une salle de classe où une trentaine d'élèves suivent un cours d'histoire qui leur est donné par un jeune professeur, Monsieur Pierron.

Au cours de notre visite à travers les salles, nous remarquons la belle tenue de tous les jeunes gens, et nous en interrogeons quelques-uns au hasard. Ils nous disent leur satisfaction d'être au Centre et leur volonté d'apprendre à bien travailler pour devenir des hommes.

Les moniteurs d'éducation professionnelle entrent dans les plus petits détails : par exemple la façon de se servir des outils en décomposant les difficultés.

Ainsi pour le bois, il faut connaître la manière de tenir la scie d'une façon bien rectiligne. Ce n'est que lorsque l'enfant aura appris l'automatisme de ce geste qu'il devra attaquer le bois avec les dents de la lame. Il en est de même pour les autres ouvrages à exécuter dans chaque métier. On y apprend qu'un menuisier doit pouvoir poser une serrure, faire un scellement, etc...

En attendant l'achèvement de l'atelier de mécanique actuellement en construction, l'atelier d'aiguillage est installé rue Victor Foucault à l'ancienne Ecole de dessin. Nous visitons l'atelier où le moniteur de mécanique générale fait travailler quatorze équipiers. Ces garçons qui ont terminé le cercle d'orientation et d'initiation professionnelle sont apprentis ajusteurs.

On apprend aussi le dessin, le modelage, l'application de l'électricité. Des cours sont également donnés dans l'atelier des métaux en feuilles installé rue du Patronage Laïque.

Dans les cours d'enseignement général, on s'applique à donner aux enfants l'impression qu'ils ne vont plus à l'école. On y enseigne le français lié au calcul, et on donne des connaissances d'ordre pratique. On apprend l'évolution des métiers à travers les âges. En géographie, on étudie la France et son Empire au point de vue économique.

Pour les sciences appliquées, des données pratiques développent chez l'enfant l'esprit d'observation. La méthode Hébert est employée pour l'éducation physique. Le jeune homme doit être initié à l'utilité des mouvements physiques pour son propre développement. Chaque matin, dans la cour devant la francisque du Maréchal le chef de Centre suggère aux jeunes gens rassemblés une idée morale qu'ils devront appliquer pendant la journée. Les moniteurs devront veiller à l'exécution de cette consigne.

Les cours d'instruction religieuse sont facultatifs. La discipline est appliquée sans dureté ni faiblesse, en tenant compte que toute faute comporte deux choses : le préjudice commis et la responsabilité.

Le réveil est à 6H.30, le coucher à 21H.30. Ajoutons, pour être complet que dans l'autre salle de l'Ecole Normale sont les chambres des moniteurs et l'infirmerie où parfois on soigne les grippes.

Avant de prendre congé de Monsieur Vitoux, nous le félicitons vivement d'avoir si bien compris l'organisation du Centre Pasteur. Tout y a été bien préparé, rien n'a été laissé au hasard, et nous faisons des vœux pour que le succès auquel il a droit vienne récompenser ses efforts. Il accomplit une œuvre nécessaire, indispensable pour le relèvement du pays, en redonnant à la jeunesse une vertu bien nécessaire : l'amour du travail.

Alfred BUFFET



Pour en terminer avec cette période et en présenter le côté administratif, voici un article du 13 février 1942, suivi d'une partie d'un rapport de l'inspection découvert aux archives départementales.

Monsieur le Préfet visite le Centre de Formation Professionnelle

Monsieur Robert Coussin, Préfet de la Haute Marne, a rendu visite mercredi au Centre de Formation Professionnelle dirigé par Monsieur Vitoux.

Monsieur le Préfet était accompagné de MM. Henri François, maire de Chaumont, Chatoullot délégué départemental à la Jeunesse, et Mann, président de la Société d'Encouragement à l'Enseignement Technique.

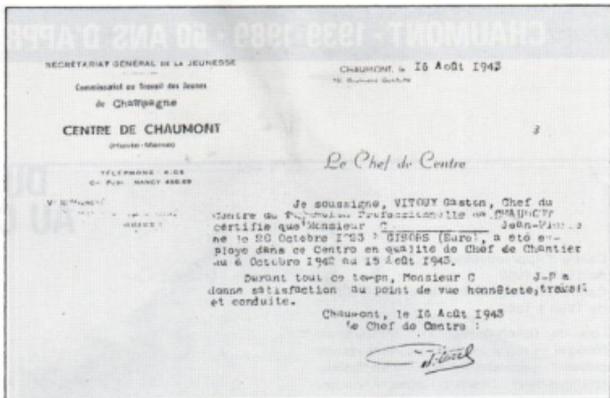
Extrait du rapport de M. Minet, inspecteur départemental de l'enseignement technique, sur le fonctionnement des cours professionnels municipaux de Chaumont en 1942 :

Avec le concours des moniteurs du Centre Pasteur nous leur enseignerons la tenue rationnelle de ces outils, les avantages qu'elle représente.

Note : Nous n'avons retrouvé aucune trace officielle du Centre Pasteur, sauf dans les articles de presse.

Note : Les apprentis du Centre portaient obligatoirement une tenue uniforme constituée d'un pantalon fureau, d'un blouson et d'un béret bleu-marine.

Chaque matin avait lieu le lever des couleurs, accompagné de chants patriotiques.



MÉTIERS DU BO 3 - MENUISERIE			
PROGRESSION DES EXERCICES PENDANT LA PÉRIODE DE PRÉAPPRENTISSAGE			
DÉTAIL DES EXERCICES ⁽¹⁾	N° des EXERCICES	JOURNÉES DE 8 HEURES DE TRAVAIL ⁽²⁾	Les exercices indiqués se trouvent incluses dans les brochures Méthode de Formation pour les Métiers Libéraux du Bureau ⁽³⁾
LE MAILLET	Exercice de levage de bois	M 1	—
LE VALIN	Exercice de levage de bois	M 2	—
LA GRILLE-LA PRESSE	Exercice de levage de bois	M 3	—
LE TRACAGE	Exercice de levage de bois	M 4	—
LE ROBOT	Exercice de levage de bois	M 5	—
LE TRUSQUIN	Exercice de levage de bois	M 6	—
LA SCIE	Exercice de levage de bois	M 7	—
LE CISEAU	Exercice de levage de bois	M 8	—
LA LIME	Exercice de levage de bois	M 9	—
LA RAPE	Exercice de levage de bois	M 10	—
LE BÉDANE	Exercice de levage de bois	M 11	—
LE HARTEAU	Exercice de levage de bois	M 12	—
LE CLOUAGE	Exercice de levage de bois	M 13	—
LA VARLOPE	Exercice de levage de bois	M 14	—
LA VARILOPE	Exercice de levage de bois	M 15	—
VILÉBROUIN	Exercice de levage de bois	M 16	—
LES MOULETS	Exercice de levage de bois	M 17	—
LE VISSAGE	Exercice de levage de bois	M 18	—
LE BOIS À BRISER	Exercice de levage de bois	M 19	—
LA SCIE À COUPE	Exercice de levage de bois	M 20	—
LA SCIE	Exercice de levage de bois	M 21	—
LA PRESSE	Exercice de levage de bois	M 22	—
LE BOUILLON	Exercice de levage de bois	M 23	—
LE GUILLAUME	Exercice de levage de bois	M 24	—
EXERCICES D'APPLICATION	Exercice de levage de bois	M 25	—
LES SIGNES CONVENTIONNELLS	Exercice de levage de bois	M 26	—
LE DESSIN	Exercice de levage de bois	M 27	—

(1) L'ordre de présentation des exercices dans les tableaux ci-dessus est purement indicatif et ne saurait être considéré comme un ordre de priorité. Le rapport de l'inspection de l'enseignement technique indique que pour chaque exercice, le nombre de jours de formation est de 20 jours. (2) Tous les exercices sont à effectuer pendant la même durée totale au cours de la journée. L'ouvrier professionnel doit accomplir les exercices possibles en un ou deux jours, dans la mesure de sa capacité. (3) Méthode de Formation pour les Métiers Libéraux du Bureau, 1938, 1939, 1940, 1941, 1942, 1943, 1944, 1945, 1946, 1947, 1948, 1949, 1950, 1951, 1952, 1953, 1954, 1955, 1956, 1957, 1958, 1959, 1960, 1961, 1962, 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973, 1974, 1975, 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981, 1982, 1983, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000.

DU C.A. PETITPIERRE AU C.E.T. DAMREMONT de 1945 à 1963

Centre d'Apprentissage de Chaumont
de 1945 à 1959
Centre d'Enseignement Technique C.E.T.
de 1960 à 1963

Lors de l'aménagement, un surveillant de l'époque — qui a terminé sa carrière comme proviseur — se souvient que lui ont été confiés... un cheval et un chariot avec lesquels il lui a fallu « transbahuter » du mobilier de l'École Normale à... la caserne Damrémont (côté Nord).

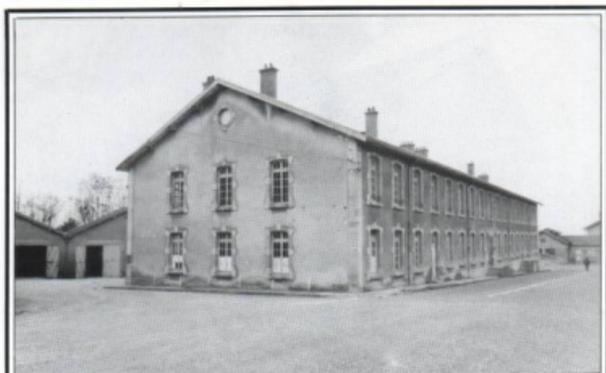
Quelques photographies, prises récemment, nous montrent l'ensemble des lieux ou des bâtiments occupés à cette période (remises, garages, etc...). Elles rappelleront bien des souvenirs à une génération dont les plus anciens élèves sont, aujourd'hui, plus que quinquagénaires.



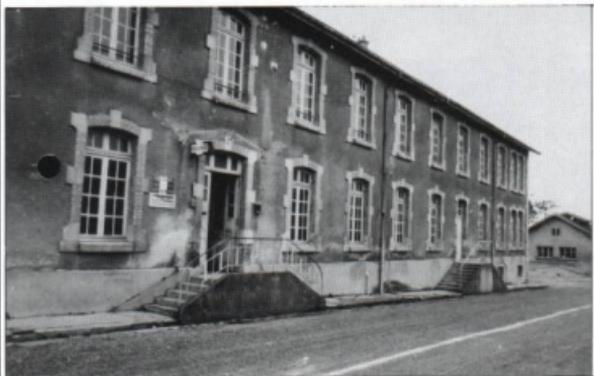
Le nouvel univers que l'apprenti découvrait après avoir franchi les grilles.

Logements du surveillant général, de l'intendant, dortoirs, cuisines et réfectoires.

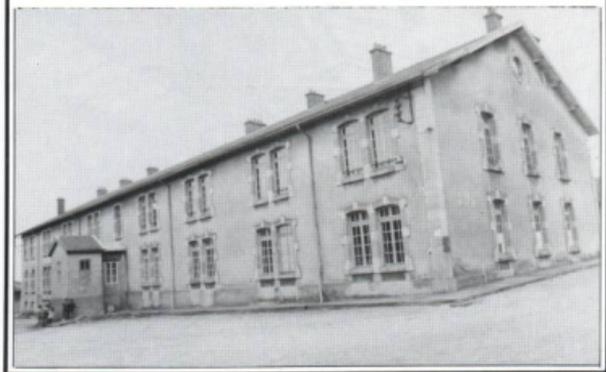
L'administration, les dortoirs de 1^{re} année et l'infirmerie.



Les salles de cours ainsi que l'un des escaliers où se faisaient l'appel et le contrôle de la tenue et des cheveux !



La partie arrière du même bâtiment avec les sanitaires (édicule placé en verre).
A l'extrême droite, au premier étage, les bureaux de la direction.





Les sanitaires extérieurs.



Vue sur l'appartement du surveillant général, les dortoirs et les salles de cours.
A droite, les ateliers d'électricité, mécanique agricole et menuiserie.



Etat actuel de l'ancien atelier de serrurerie.



En octobre 1948, un de ces mêmes ateliers était occupé par les chaudronniers sous la direction de MM. Boussard et Rayet, professeurs.

Il reste encore sur ce mur les traces de bon nombre d'escaladeurs car, si des sorties étaient accordées pour quelques-uns le samedi, (les plus « argentés » et les plus proches), la rentrée se faisait le dimanche soir ou le lundi avant 8 h. Il n'était pas question de sortie en semaine, sauf le jeudi, en groupe et en rangs, accompagnés par les surveillants !



A noter qu'un dénommé **Mur** n'a pas été le dernier dans ce genre d'exercice acrobatique et, si cet élève s'est fait surprendre — ironie des coïncidences — ce n'est pas son copain **Lalarme** qui l'a « donné »... !



A l'occasion d'un voyage



Le théâtre

L'ensemble orchestral



1945-1963, Vie du Centre

D'abord sous la tutelle du Ministère du Travail par contrat de 5 ans (éventuellement renouvelable), le Centre ainsi que d'autres, est passé à l'Education Nationale et a fait partie de l'Académie de Dijon (Les premiers statuts des Centres d'apprentissage datent du 21 février 1949).

La gestion d'un tel ensemble n'était pas chose facile et les marchés avec les fournisseurs se faisaient surtout localement. Certains se souvenaient encore de la difficulté pour acheter de la viande et des haricots exempts de charçonnais ! On vivait aussi de quelques travaux rentables exécutés aux ateliers (escaliers, cuves à fuel, remorques, etc...) et l'auto-aménagement était le plus souvent appliqué.

Après la guerre, il semble que la discipline exigée était à peu près supportable pour des jeunes de 14 à 18 ans ; les parents d'élèves ou d'apprentis de l'époque n'intervenaient certainement que très rarement et étaient peu sollicités. Tout se réglait intérieurement.

Quelques souvenirs d'anciens :

« Pour créer la section de mécanique-auto, il a fallu aller acheter du matériel à Nancy. Le transport s'est effectué avec un vieux « Berlet » dont le chauffeur n'avait pas de permis P.L. !

« Lors de l'exposition départementale de 1950, le Centre a présenté une voiture « reconstruite » avec des pièces offertes par les garagistes de la ville. Il y avait entre autres : un châssis et sa mécanique de marque « Unic », un radiateur « Chenard et Walker », un capot « Peugeot » et une carrosserie « Renault ». Pour les roues, récupérées en Côte d'Or, la marque était indéfinie... il faut retenir aussi que le personnel se relayait et couchait dans la voiture pour assurer la surveillance du stand... »

« Dans les années 1960-65, les repas des élèves devaient être pris dans un silence complet. S'il y avait quelque bruit, les chaises étaient alors rangées et les potaches terminaient leur dîner ou leur déjeuner, debout !... »

« Il était très difficile à cette époque d'être « incollable ». Les 4, 8, 16 heures de colle tombaient comme à Gravelotte. Les punitions permettaient notamment à certains de « profiter des bienfaits » de l'internat en continu (sorte de viaduc) car ces élèves ne pouvaient goûter le plaisir du retour au foyer qu'aux seules vacances. Il y avait même à ce sujet des paris originaux, comme celui tenté — et réussi — par une de nos rares recrues vosgiennes qui avait mis un point d'honneur à tenir la balance égale entre le numéro indicatif de son département et ses heures d'internat forcé !

Les promenades à pied des « gars du Centre » permettaient à ces jeunes gens de bien connaître les alentours de Chaumont (notamment Treix) et, quelques fois, d'y croiser, bien encadrées par leurs « pionnes », des collégiennes ou autres lyonnaises, sans toutefois pouvoir les aborder. La mixité n'était pas de mise à l'époque.

Un apprenti de 1948, devenu gendarme, nous a raconté qu'à chaque départ en permission il fallait ingurgiter une ration d'huile de foie de morue avant de quitter l'établissement. Il se souvient aussi très bien des fastidieux appels qui avaient lieu face aux escaliers.

Un autre ancien élève mécanicien de cette promotion, qui a été ensuite surveillant puis professeur d'atelier, se souvient de la « corvée de peluches », comme à l'armée. Cette besogne s'effectuait à la cave.

Un autre élève mécanicien doit encore se souvenir aujourd'hui, d'une manœuvre malencontreuse — et interdite — qui a eu pour effet de raccourcir de 15 cm la voiture du directeur...

Des veillées de Noël étaient organisées à l'intérieur de l'établissement, pour être précis, salle Damrémont. L'ensemble des personnels et leurs familles étaient conviés à ces soirées de gala. La générosité des spectateurs alimentait la caisse de la coopérative scolaire. Les attractions étaient très diverses : démonstration d'escrime, exhibition gymnique, saynète (une saynète de Fernand Boussard s'intitulait « le truffomètre », crochet « radiophonique »). La part importante du spectacle était assurée par l'ensemble orchestral (batterie, saxo, accordéon, violon...).

L'humour ne manquait pas dans la salle ; les « Le Luron » de l'époque, malgré leurs culottes courtes, s'ingéniaient, non sans malice, à « singer » leurs professeurs qui trouvaient un certain charme aux facéties de leurs arpètes.

Autour des années 1949-50, il existait une imprimerie. Les élèves, conseillés par leurs professeurs MM. Terrezano et Agron, ont édité quelques numéros d'un journal à usage interne et même un « en couleurs » pour une exposition...



M. Petitpière dans son bureau à Damrémont.



Une remise de prix



Ce tableau ne peut être considéré comme "statistique" mais démontre combien les salaires étaient disproportionnés et les milieux familiaux différents entre 1947 et 1950. Les élèves étaient pour la plupart Haut-Marnais. Quelques-uns étaient originaires de Sedan, Epinal, Dijon ou St Dizier.

Profession	Nombre d'élèves	Salaire mensuel	Allocations familiales
Ingénieur	6	60 000 F	oui
Docteur	6	42 000 F	oui
Gendarme M.D.L.	4	22 176 F	oui
Gendarme	4	16 180 F	oui
Gendarme retraité	?	retraite proportionnelle non liquidée	
Employé SNCF	?	17 112 F	?
Employé SNCF	2	14 165 F	non
Employé SNCF	?	11 000 F	?
Employé SNCF	?	7 200 F	?
Agent SNCF	?	6 000 F	?
Percepteur	2	11 150 F	non
Cuisinier	4	15 022 F	oui
Ouvrier d'usine	2	13 472 F	
Ouvrier d'usine	3	8 000 F	Alloc. comprises
Electricien	8	8 000 F	?
Cantonnier	?	9 000 F	
Cantonnier	3	7 000 F	?
Ouvrier fromager	4	14 000 F	?
Bûcheron	1	8 000 F	?
Petit commerçant	?	7 000 F	oui
Travailleur indépendant	?	7 000 F	
Veuve de guerre	3	1 200 F + 1 825 F = 3 025 F	
Fille de ferme (Fayl)	2	2 000 F	?
Coutelier-commerçant	1	9 500 F à 20 000 F	non
Chauffeur	4	9 500 F à 10 000 F (47,40 F/H)	oui
Vendeur	3	6 000 F	oui
Maçon	5	10 000 F	?
Retraité SNCF	1	8 861 F	non
Dactylo	1	15 000 F	
Aide-ajusteur	3	11 000 F	non
Contrôleur ravitaillement	3	7 000 F	non
Cultivateur		salaires non communiqué sauf annotation "petite exploitation mal exploitée"	

On note de nombreux fils d'employés de la SNCF parmi les élèves, peut-être par suite de la gratuité du transport et de l'origine "cheminote" du personnel enseignant les matières technologiques.

Ateliers et Cours de 1945 à 1963

Sur les photographies d'époque, il est plus facile de s'imaginer où et comment travaillaient les apprentis.

Voici, recueillies par nos soins, quelques réflexions d'acteurs de cette période :

« En menuiserie, les premières machines ont été récupérées ou confectionnées. La première mortaiseuse a été fabriquée avec des morceaux de rails soudés. »

« Nous avons eu la première scie à ruban un peu avant 1946. »

« Il fallait serrer les fers de la dégauchisseuse avec des coins... sans commentaire pour les spécialistes ! »

« La raboteuse était mue par un moteur très très éloigné... donc, poulies, courroies, etc... »

« Des poèles à sciure ont été fabriqués par un dénommé Raillet. »

« La sorbonne ou fourneau pour chauffer la colle, a été confectionnée par M. Ferrand. Les abat-jour étaient aussi fabriqués « Maison ». »

« Des consignes étaient données, en cas d'incendie, aux élèves « sapeurs ». »

S'il n'est pas utile, je pense, d'insister sur le travail à la main, très usité durant les 3 ans d'apprentissage, il faut quand même préciser que, même dans les ateliers mécanisés, il aurait été difficile aux professeurs d'occuper les élèves — 12 à 14 par section — alors que le local ne possédait qu'un exemplaire de chaque machine... les autres auraient dû les regarder œuvrer.

Il serait fastidieux d'énumérer ce qui s'est passé dans chaque atelier ou dans chaque service, lors des premiers aménagements, mais il apparaît bon de rappeler quelques noms qui ont marqué cette époque de « grand démarrage » de notre établissement.

M. Petitpierre puis M. Barrat (1952), faisant fonction de directeur, ont d'abord recruté et dirigé une équipe de volontaires et nombreux seront les anciens « arpentés » qui se souviendront de leurs professeurs, dont la plupart étaient issus de l'École du Chemin de Fer... c'est tout dire.

Combien de maçons furent formés par M. Perbal, M. Redon, M. Collumeau ?

Marcel Dommangeat, Emile Marot et Jean Bourcey ont fait raboter, mortaiser et tenonner deux générations — ou presque — de faiseurs de copeaux, dont Gaucher Père et Fils. Les premiers examens se faisaient « tout main ».

Ménager, Georjel et Cathelin n'ont pas fait que « faire attraper des ampoules » à leurs électriciens...



Les cuisines

La bibliothèque



Les Fenot, Mougner et Louis ont conté et appliqué savamment l'art de la serrurerie.

La chaudronnerie a bénéficié des connaissances des Melley, Chaussade, Railey, Dutreuve, Bous-sard, Simon, Demerson, Gombault...

Les voitures, pour ne pas être en panne, étaient confiées aux mains expertes de Monory et Gaudiot, Ollibier et Hugues s'occupaient des tracteurs...

Et pour ne pas être en reste, tournons et ajustons les... machines outils avec Jean Brisot, Duchatel, Ferrant, Monory Père, Yot, Mentre, Coïin...

Quant à M. Chaussade, il a supervisé les ateliers en tant que chef de travaux dès 1946 ! 1946 !

L'enseignement technologique était alors dispensé par les professeurs d'atelier et les professeurs de dessin industriel.

Les pionniers de l'art du trait ont pour nom : Bergerot, Darmigny, Trouville, Petit Maxime, Martin-Gousset, Coïin...

L'enseignement général n'était pas en reste et nombreux sont ceux qui se souviennent encore des Oxoby, Agron, Barrat, Carrier (29 ans), Tolmer, Terezano, Salva.

Il est à noter que la première femme enseignante, Mlle Cézar, n'a professé que vers les années 60-63.

Le dessin d'art, quant à lui, semble n'avoir eu l'agrément des autorités qu'en 1950 avec Coïin Jacques.

Après Schneider en 1947, Rideet Gray furent peut-être les premiers éducateurs de gymnastique. Ils faisaient partie de l'équipe de basket au temps du préfet Pisani...

Dans des dossiers d'élèves des années 1947-1950, nous avons retrouvé quelques documents qui permettront, nous l'espérons, de mieux appréhender « l'ambiance » et les problèmes de l'après-guerre.

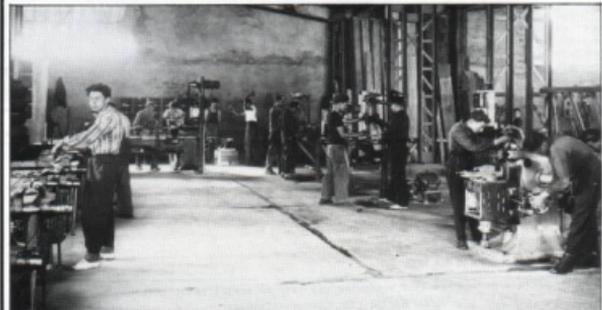
En particulier, la discipline et les difficultés financières de certaines familles ont retenu notre attention. On pourra d'ailleurs constater la disparité considérable qui apparaît dans le salaire des parents, celui-ci pouvant aller de 2000 F pour une fille de ferme à 60000 F pour un ingénieur !

Nous ne porterons pas de jugement sur ces situations souvent délicates, mais nous tenons à présenter ces documents qui témoignent — mieux qu'un long discours — de la vie au Centre à cette époque :

Salaires, avis d'orientations (peu courants à l'époque), admissions, pensions et allocations, appréciations, notations, sanctions et renvois, consommation et prix des denrées en 1950.



Maconnerie

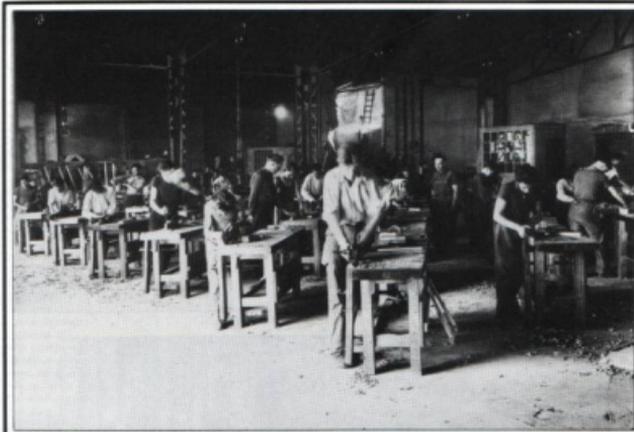


Mécanique générale



Electricité





Mercerie

Dossier d'Orientation - 30 mai 1947

Prise de bien vouloir retourner cet imprimé rempli par l'instituteur
au candidat sous pli affranchi
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
SERVICE DE L'APPRENTISSAGE
17 bis, Rue Chancellor de l'Hôpital - DIJON

ENTRETIEN AVEC L'INSTITUTEUR

Date de l'établissement de la fiche :
Nom et prénoms de l'enfant :
Domicile : Heully l'Evogue (N° 1042)
Diplôme obtenu : 12
Consulte : agée bonne
Altitude : bonne Mémoire : bonne Imagination : vive
Ordre et tenue de l'enfant : Sa personne : Bien
Son travail scolaire : Bien
État de caractère équilibré ? oui Sociabilité ? non Apathique ? insensible
Turbulent ? oui
Ennui, facile à troubler ? oui
A-t-il de l'ascendant sur ses camarades ? non
Se laisse-t-il influencer par eux ? non
Commence-t-il à engager ? correctement
A-t-il une aptitude intellectuelle marquée ? en français et en algèbre
A-t-il une aptitude intellectuelle marquée ? non
Travail-t-il vite ou lentement ? adéq vite

Est-il adroit de ses mains ? oui
A-t-il une préférence pour le repas ou l'action ? possède l'activité de son âge
Se fatigue-t-il intellectuellement très vite ? non
Est physiquement ? non
Est-il sujet au vertige ? oui Transpire-t-il des mains ? non
Manque-t-il souvent l'outil ? parfois Pourquoi ?
A-t-il déjà exprimé le désir d'apprendre un métier manuel ? oui
Lequel ? Mercerie
Quels métiers conseillez-vous ? métier de son père

OBSERVATIONS SUR L'ÉLÈVE

Enfant intelligent - doit surveiller
conditions et s'en tenir au programme

2 JUILLET 1947 899 RC
N° de l'élève : Heully l'Evogue le 30 Mai 1947
N° de l'instituteur : R. Michel, Instituteur, Heully l'Evogue
N° et adresse de l'instituteur :
N° et adresse de l'inspecteur :

ACADÉMIE DE DIJON
Secrétariat Régional d'Orientation Professionnelle
Centre d'Orientation Professionnelle de DIJON

CERTIFICAT D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

N° 6
Voici les résultats des examens pratiqués au service d'Orientation
Professionnelle. Les conclusions suivantes peuvent être formulées
pour le : jeune
Nom et Prénoms : Alain
Adresse des parents : 4, Rue Spliat, Hérouville - NANCY

Les lettres qui exigent explication :

Rate à 97,50
est dit (renvoyer dans l'original au verso)

Autres conclusions :

Remarque(s) sur les dispositions et aptitudes de l'enfant :

Sous réserve d'examen médical, aucune
contre-indication à l'entrée dans un Centre
d'apprentissage (Electricité).

Certificat établi le : 19 Juin 1947

Le Secrétaire Régional
d'Orientation Professionnelle
Le Directeur du C. O. P.
Chaudry

Certificat d'Orientation - 19 juin 1947

La mention "mété"

ACADÉMIE
INSPECTEUR
ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE

N° de l'élève
Date de l'enfant
Nom de l'enfant

Nom de l'instituteur
Adresse de l'instituteur
Date de l'orientation
Diplôme obtenu

Qualité de l'orientation
Qualité de l'orientation

Qualité de l'orientation
Date de l'orientation
Nom de l'instituteur

A-t-il été

Voilà

Relève des notes obtenues par l'élève GUYON Alain
 apprenti électricien 2ème année au cours
 du 1er trimestre 1948-1949

Matières d'enseignement	Coefficient	Moyenne trimestrielle	Moyenne Générale
ENSEIGNEMENT PRATIQUE			
Atelier	10	11,4	11,4
Mec. - Tech.	2	11	22
Technologie	1	15	15
Dessin	3	15	39
ENSEIGNEMENT THEORIQUE			
Morale Législation	1	10,5	10,5
Orthographe			
Rédaction	3	10,2	30,5
Lecture Méthode			
Histoire-Géographie	1	11,5	11,5
Mathématiques	3	16,5	49,5
SOI-MEMES	2	14,5	29
Éducation Physique	2	11,5	23
Conduite	2	16	32
	30		378
Moyenne Générale du trimestre : 12,53/20			
Place : 5ème sur 23 élèves			
Observations Générales après délibération du conseil des professeurs Très bien - continues ainsi			

Relève de notes - 1^{er} trimestre 1948-49

Ces deux courriers du 5 oct. 1948 et du 14 oct. 1949
 montrent les difficultés des parents à constituer un
 trousseau pour leur fils.

Madame
 à BOURGON

89/BI. 478

I4-10-49

Madame,

En réponse à votre lettre du 12
 courant, j'ai l'honneur de vous donner mon
 accord pour que votre fils rejoigne le Cen-
 tre le plus tôt possible, sous réserve que
 son trousseau soit complété par :

2 chemises de nuit qui pourront être
 de vieilles chemises sans col ou des mail-
 lots de corps, ou encore de vieux pull-overs
 à rideau blanc en quelque tissu que ce
 soit, même usagés et raccommodés.

Ces deux articles sont en effet in-
 dispensables, d'une part à l'hygiène oecur-
 porelle de l'élève, d'autre part à la bon-
 tenue des dortoirs.

Je vous conseille, dans la mesure
 de vos moyens, de procurer à Pierre des
 chaussures pour les sports afin d'économiser
 ses chaussures de travail.

Veuillez agréer, Madame, l'expres-
 sion de mes sentiments distingués.

Le Surveillant Général

N° 447 - Langlet le 1.12.47
 Service 5
 Dossier n° 1
 2.11.47
 Honnête

J'ai sous remerci
 d'avoir accepté mon fils
 Samedi le 6. Je pense que ce
 jour conviendra pour vous
 car mon travail
 ce jour me convient c'est pourquoi
 je vous l'indique.
 Mon fils n'aura
 peut-être pas en trousseau tout
 ce que vous demandez pour le
 début car il n'a énormément grandi
 ma femme va s'occuper pour
 qu'il en ait déjà. L'essentiel
 Le trousseau pourra
 être complet à la fin du

Courrier du 1^{er} déc. 1947 évoquant également des
 problèmes de trousseau.

ACADEMIE DE DIJON
 Inspection Principale de l'Ensei-
 gnement Technique de DIJON

Centre d'Apprentissage de CHAUMONT -
 Avenue des Etats-Unis

Tél. : 6.051 - CHAUMONT, le 5 OCT 1949

M. Adame

J'ai l'honneur de vous faire savoir que
 votre fils est absent du Centre depuis le 21-10

Je vous prie de bien vouloir m'indiquer
 ci-dessous le motif de cette absence.

Veuillez agréer, M. Adame, l'expres-
 sion de mes sentiments distingués.

Le Surveillant Général

REPONSE :

L'absence de mon fils (qui a été
 communiquée dans mes lettres précédentes
 au motif suivant. Ne peut soustenir
 faute de trousseau ses cours pour me
 permettre de racheter le nécessaire
 demandé sur votre lettre du 29 sept.
 Ceci, tout mes regrets.
 Rec. M. Adame, avec excuses. Langlet

Séance du 14 Juin 1952.

Le Conseil d'Administration s'élève de l'ampleur des programmes des C. A. P. Il émet des doutes sur l'immolation complète de ceux de la profession, ou l'admission à l'atelier et au chantier.

Il estime en effet qu'à ces jeunes gens de 17 ou 18 ans, il manque le plus souvent la force physique, ou la connaissance complète de la profession, ou l'adaptation à l'atelier et au chantier.

Il craint que qu'il serait souhaitable d'instituer un second examen ouvert aux seuls titulaires du C. A. P. et que ceux-ci subiraient après dans ce trois ans de pratique de la profession et en tous cas avant le départ pour le service militaire.

Cet examen concernerait surtout :

Les C. A. P. seraient établis à un niveau sinon moins élevé, du moins mieux adapté aux possibilités de jeunes apprentis de 17 à 18 ans.

Monsieur Georges L.
à Villiers 1100
(St-N. rive)

7-4-47. 4041/5.5.
9 AOUT 1947

Monsieur,

En suite à votre lettre du 7 courant, j'ai l'honneur de vous informer, qu'à titre exceptionnel, j'ai décidé d'accorder un sursis au revenu de votre fils, prononcé par le Conseil des Professeurs du Centre, lors de son admission au 29 Rue Denfert.

Il est bien entendu que cette mesure de faveur n'est valable que pour les grandes vacances prochaines, et pour les vacances de Noël.

De conséquence, votre fils pourra rentrer au Centre le Dimanche 13 JUILLET prochain dans la soirée, pour y poursuivre ses études. Mais il sera considéré comme étant en instance de revenu. Si son travail laisse autant à désirer que dans le moment des mois de ses études, il sera radié définitivement de nos archives, sans autre avertissement, et sans recours possible. Au contraire s'il acquiesce rationnellement son travail et ses notes, il restera au Centre comme les autres élèves.

Berdyuzh qui cette mesure, tout à fait exceptionnellement vous donne satisfaction, veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ses sentiments distingués.

Le Directeur Adjoint,

L'ÉVALUATION SUR LE TRAVAIL DU C.A.P. - 14 Juin 1952

Prix des denrées - 9 Juin 1952

QUELQUES MOTIFS LEGITIMANT LES DEMANDES DE PUNITION.

Manque de conscience professionnelle dans l'exécution du travail.

Mauvaise volonté constante.

Mauvaise conduite.

Atte surpris alors qu'il se roula à terre dans une salle d'étude, en se battant avec un camarade.

A quitté les rangs alors qu'il se rendait à la messe, a ensuite filé en ville avec un camarade puis a regagné le Centre à 12 h 15.

Entre "en désordre" à l'atelier : 4 heures.

Parle à l'étude + impolitesse : 4 h + 4 h.

Indiscipline : 4 heures

Absent à l'étude : 4 heures

Punition non faite : 4 heures

Etre sorti sans autorisation le soir jusqu'à minuit.

S'est rendu chez un camarade à X. Fiche de sortie non conforme - 1^{re} faute.

N'a pas rejoint le Centre à la date prévue - 2^e faute.

Lettre interceptée contenant une cigarette, des propos assez libertins et invite au vandalisme. 3^e faute.

Surpris alors qu'il escaladait le mur : 8 h.

Sorti irrégulièrement du Centre pour se rendre à la baignade.

Maispropreté à l'entrée du réfectoire : 3 h.

Indiscipline : 4 h.

Tarif fumeur : 1 mois.

Absent à l'atelier. A quitté le Centre par le mur à 19 h 45 : considéré jusqu'à 14 juillet + 1 jour de rétroc.

Conseil et exclusion suite à une nouvelle fugue.

Quitte le réfectoire sans autorisation : 4 h.

Indiscipline : 4 h.

Leçons non sues : 12 h.

Mange dans le couloir : 2 h.

Frappe ses camarades : 2 h.

Se fait remarquer à l'inspection : 4 h.

Se dispense d'étude : 4 h.

Absent à l'étude : 4 h.

Indiscipline à l'atelier : 4 h.

Conseil et exclusion suite à une nouvelle fugue.

Centre d'Apprentissage

de

CHARENTAIS

10.0.478-09.

TABLÉAU des PRIX

des principales denrées consommées durant l'année scolaire 1951 - 1952.

Nature des denrées	Unités	PRIX MOYENS (1951-1952)			Observations	
		1951	1952	1952		
Pain	Kg.	50.	51.	51.	Admet livre	
Vin rouge 10° ...	l.	57.	60.30	60.50	59,33	°
Bière 3°	l.	26,50	34,45	34,45	32,46	°
Lait pasteurisé ..	l.	40.	45.	39.	40,66	°
Bœuf à potir ...	Kg.	540.	540.	540.	540.	Marché sur appel d'offres à compter du 1/1/52.
Bœuf saucé	Kg.	340.	340.	340.	340.	°
Pet au feu	Kg.	220.	300.	300.	273,33	°
Veau à potir ...	Kg.	600.	620.	620.	613,33	°
Truie morte	Kg.	400.	400.	400.	400.	°
Porc à potir ...	Kg.	405.	640.	620.	628,33	°
Canard	Kg.	405.	500.	460.	455.	°
Salmon	Kg.	325.	340.	300.	328,33	°
Merguezin	Kg.	320.	298.	298.	305,33	Admet livre
Beurre	Kg.	300.	294,50	294,50	296,33	Marché sur appel d'offres à compter du 1/1/52.
Beurre	Kg.	508.	600.	580.	606.	Admet livre
Haricots secs ...	Kg.	115.	116,40	116,40	115,95	Marché sur appel d'offres à compter du 1/1/52.
Lentilles	Kg.	85.	92,35	90,55	89,33	°
Pois cassés	Kg.	85.	80,40	80,40	81,95	°
Riz	Kg.	135.	120,50	120,30	120,20	°
Pâtes	Kg.	140.	131,80	131,00	134,53	°
Œufs orientaux ..	Kg.	95.	96,20	96,20	95,80	°
Café	Kg.	690.	685.	685.	686,66	°
Chocolat à sucre ..	Kg.	400.	/	/	400.	Admet livre
Chocolat à croquer ..	Kg.	/	405.	405.	405.	Marché sur appel d'offres à compter du 1/1/52.
Sardines à l'huile ..	4/4	425.	400.	415.	413,33	Admet livre
Pommes de terre ..	Kg.	18.	15.	18.	14.	Prix moyen selon consommation.
Confitures fruits à jommes	Kg.	140.	116,50	116,50	116,50	Marché sur appel d'offres à compter du 1/1/52.
Conserves de légumes ..	Kg.	60.	59,70	59,70	59,80	°

Chaque le 9 Juin 1952

1^{er} Secrétaire

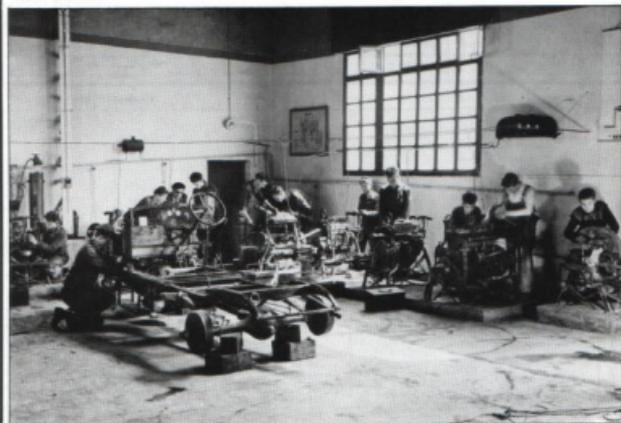
Le Directeur,



Mécanique auto



Mécanique générale



Serrurerie



Tournage





Forge

Electricité



Menuiserie



DU L. E. P. ASHTOM AU LYCÉE PROFESSIONNEL de 1964 à 1968 et 1989

Le déménagement s'est effectué en décembre 1963. L'installation dans les locaux « flambant neufs » situés sur la toute nouvelle avenue Ashton under Lyne, au numéro 47, était presque terminée en janvier 1964.

Il aura donc fallu — au dire des « anciens » — quelques longues semaines pour que le matériel, relativement important, soit réinstallé et que les cours reprennent normalement. Cet emménagement a été réalisé uniquement par le personnel et les élèves et, de ce fait, fut correctement étudié par les futurs utilisateurs.

Les tout premiers « locataires » des bureaux, salles, ateliers et autres logements ont eu très rapidement conscience d'avoir obtenu un confort certain. Par contre une ambiance moins familiale qu'au Centre eut l'air de s'instaurer dans ce nouvel univers technique.

Voici quelques événements marquants de ces dernières décennies :

C'est au cours de l'année scolaire 1967-68 qu'eurent lieu à Ashton, les premiers cours du C.F.A.

En mai 68, comme dans tout l'Hexagone, une grève presque générale provoqua un arrêt total du travail. Il n'y eut, apparemment, que très peu de complications entre direction, personnel et élèves.

Par contre si la rentrée s'est effectuée normalement en 1969, le « climat » n'était malgré tout plus le même et la discipline a fortement « évolué » à partir de cette période d'agitations.

Le C.E.T. a hébergé en 1971-72, un embryon de C.E.S. (2 classes) qui deviendra quelques mois plus tard le C.E.S. de la Rochotte.

La création de la section C.A.P. de dessin bâtiment — futur B.E.P. de Génie Civil — a permis « l'intrusion » des premiers élèves, d'où une compréhensible agitation chez nos apprentis du moment.

Le G.R.E.T.A. s'installe dans nos murs en 1973 et prend le relais des C.C.C.A. de la Maison du Bâtiment qui s'occupait, depuis 1961, des cours de promotion sociale dispensés, au début, le dimanche matin.

L'abandon de la section de mécanique agricole et le départ des chaudronniers pour le C.E.T. de Langres, contraignent l'Administration — pour maintenir les effectifs — à ouvrir une nouvelle spécialité de carrosserie automobile.

Les effectifs baisseront malgré tout en 1980, lors de la séparation des spécialités. Les métiers du bâtiment resteront sur place. Ceux de la

mécanique constitueront l'embryon d'un nouvel établissement installé dans les nouveaux locaux du Haut du Val et dont la gestion comptable sera assurée, pendant quelques mois, par le L.E.P. d'Ashton.

Pour pallier cette nouvelle « saignée » et pour suivre, quelques sections, telle que la menuiserie, se sont étoffées, d'autres B.E.P. ont été créés (électricité, bois), d'autres spécialités et des mentions complémentaires ont été ouvertes (carrelage, alu, électroménager, couverture).

Il faut ajouter également que des cours de différentes natures sont dispensés à l'intérieur de l'établissement, sous forme de stages et formations diverses.

Hormis les événements officiels marquants, il me paraît difficile de relier la période allant de 1964 à nos jours. Celle-ci apparaît encore trop proche et surtout... je l'ai moi-même vécue...

Je peux cependant préciser quelques anecdotes :

Du vin était servi aux élèves de C.E.T. alors qu'il n'en était rien dans les Collèges d'Enseignement Général...

Dans le secteur de la surveillance, nous avons eu des « pions de carrière » qui ont renforcé efficacement l'équipe des surveillants-étudiants.

Une certaine grève de la faim pour de la blanquette de veau est restée très longtemps sur l'estomac de notre intendant du moment.

Lors d'une véritable tempête, une partie importante de la toiture en zinc de l'internat s'est envolée et a échoué au beau milieu d'une cour, lieu de passage habituellement très fréquenté par les « potaches ». Heureusement, malgré la présence des élèves et du personnel dans l'établissement, personne ne se trouvait à cet endroit à l'instant du « cyclone »...

Une énigme a été résolue quant à l'appellation de « chapelle » d'une construction itinérante. Sans avoir été utilisée pour y dire la messe, cette dernière aurait cependant servi à un aumônier chargé du bien-être spirituel de notre jeunesse. D'abord voisin des sanitaires de Darnières, puis réinstallé à proximité de l'infirmier d'Ashton, cette « baraque » a terminé son périple dans les Vosges comme hall d'exposition de meubles à Liffol...

En consultant les dossiers du personnel, nous nous sommes rendus compte que s'il y en avait de très volumineux (pour maladie, par exemple), d'autres, par contre, étaient vides, ou presque, car les postulants n'avaient jamais occupé leurs emplois...

Si le travail d'administration semble devoir être exécuté par de plus en plus de machines et d'ordinateurs, il fut une époque où les « employés de bureau » établissaient les salaires à la main. Ces mêmes services avaient aussi parfois la gestion d'autres établissements (Nogent, Haut-du-Val avant son ouverture...). Ces nouvelles techniques administratives ont, aussi, contribué, je crois, au changement « d'ambiance » de la Maison.

Dans la liste du personnel, nous avons omis volontairement d'inscrire tous les noms des surveillants. Cela était presque impossible, vu la brièveté du passage de la plupart d'entre eux. Mais il n'en demeure pas moins qu'ils œuvrent efficacement, eux aussi, et sont quelques fois le « tampon » entre l'administration et l'élève ou entre l'adolescent et l'adulte.

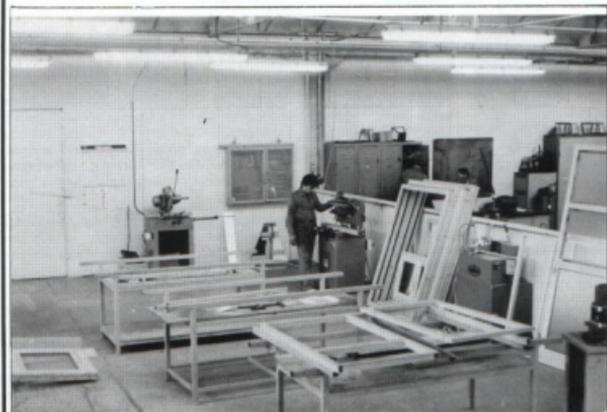
Comme dans toute communauté, nous avons, nous aussi, nos joies et nos peines ; ces dernières ne nous épargnent pas, malheureusement. Quelle tristesse lorsque notre collectivité est touchée par la disparition plus ou moins brutale d'un élève, d'un collègue en activité ou non, d'un patron à la veille de partir en retraite...

Parmi le monde extérieur, civil et administratif qui a de fréquents rapports avec notre établissement, il nous faut citer : l'Inspection Académique, l'Assistante Sociale, la Médecine Scolaire, les Parents d'Élèves, les représentants des divers organismes sociaux, les entreprises, les syndicats...

Si nous n'avons que très peu parlé des élèves qui nous ont été ou qui nous sont confiés, je pense que c'est parce qu'il en a été assez dit lors de leur scolarité. Si suivant les périodes, d'aucuns abandonnent la profession qui leur a été enseignée, ils n'en sont pas pour autant perdus. Voici quelques exemples de reconversions qui nous ont frappé : prêtre, garde-champêtre, cuisinier, policier, facteur, cariste, garde-pêche, cafetier, pompier, chauffeur de bus, vulcanisateur, brocanteur...

Malgré cette foison de changement de métiers, il n'en demeure pas moins que, jusqu'à une époque récente, la grande majorité des apprentis issus de l'établissement est restée dans le circuit du bâtiment ou de la mécanique.

La réussite n'étant pas l'apanage de telle ou telle génération d'éducateurs ou d'édifiés, nous ne nous hasarderons donc pas à établir des comparaisons ou des statistiques, mais nous précisons quand même que beaucoup d'anciens élèves sont devenus, à leur tour, de bons patrons, d'excellents techniciens ou de bons professeurs qui jugent déjà ou jugeront la relève.





Une partie du personnel non enseignant réuni pour un "arrosage"

Extrait du journal du L.E.P.
 édité par les menuisiers et maçons
 Mai 1978

La vie intellectuelle au L.E.P.

Michel CARLOT - Aumônier

Au premier abord, elle semble assez bonne ; mais il suffit de la fréquenter quelques temps, de voir vivre tous ces garçons de 16 à 18 ans, pour s'apercevoir que, hélas, cette vie intellectuelle n'est que d'une bassesse parfois surprenante.

Il est évident que généraliser serait erroné, mais on constate qu'un élève qui arrive ici dans de bonnes conditions morales, se sent vite attiré, entraîné, par un groupe plus ou moins important d'individus déjà « profondément atteints ». Ce qui tend à faire du collège une maison comportant des gens un peu trop évolués dans certaines matières, ce qui peut être dur à supporter pour quelqu'un ayant atteint une maturité normale.

On trouve, au collège, divers fléaux ; celui qui est le plus important actuellement c'est l'exaspération sexuelle, celui peut paraître normal jusqu'à un certain stade, mais celui-ci est hélas très largement dépassé : c'est affolant et parfois affreux.

Un autre fléau, le tabagisme : on ne peut plus faire un pas sans mettre le pied sur un mégot ; dans quelque milieu que ce soit, sauf dans les ateliers, il y a en permanence un brouillard de fumée épaisse.

Le fléau qui a régné mais qui est actuellement en baisse, est celui de l'alcoolisme : il y a cependant un faible pourcentage de gens qui rentrent de ville plus ou moins gais ; il leur arrive même de fuir l'enceinte du collège pour satisfaire leur besoin.

Un autre fléau, celui-ci bien plus important que les autres, c'est de voir chaque jour le L.E.P. se dégrader ; tous les jours un carreau, ou une serrure, un interrupteur, des portes se trouvent fracturées, pourquoi ceci ? Sans doute parce que ces élèves ne peuvent pas se « dévouler » autrement : manque de loisirs, de distractions dans l'enceinte du collège ; il est vrai que cela est dû aussi au fait que tous ces jeunes se trouvent livrés à eux-mêmes et font tout ce qui leur est interdit de faire à la maison, sachant bien qu'ici ils se sentiront fiers et approuvés par certains.

Il est évident que pour pouvoir ramener sur le droit chemin des gens qui vivent dans des conditions semblables, il faut être solide moralement, ne pas avoir peur des réflexions, des gestes parfois.

Il est vrai que ce problème est difficile à résoudre, et surtout il ne faut pas avoir peur des échecs.

Je me trouve être le responsable aumônier de l'établissement, c'est un peu pour cette raison que je suis aussi sévère. Mais je ne crois pas m'être beaucoup trompé.

Cependant je constate une nette amélioration ces deux dernières années quant à la vie intellectuelle et même spirituelle, puisque je suis arrivé malgré tout à avoir un groupe de réflexion assez bon.

J'espère que dans les années à venir, ce renouveau de la vie morale au L.E.P. s'améliorera et qu'elle fera du collège, une maison de vie en solidarité, jeune, et d'une mentalité concrète et assurée.

Interview de diverses personnes du L.E.P. à propos des problèmes intellectuels et moraux des élèves du L.E.P.

— Que pensez-vous de la mentalité des élèves en général ?

— Dans l'ensemble, les élèves ne sont pas si mauvais comme l'on veut bien le dire. Les Maîtres d'internat n'ont pas assez de temps pour les comprendre. La mentalité a bien évolué. Ce que les Maîtres d'internat déplorent, c'est qu'il faut pousser les élèves pour leur faire entreprendre quelque chose.

— Pensez-vous que les élèves puissent avoir des discussions sérieuses ? à quel sujet ?

— Des discussions sérieuses entre eux ? Oui cela peut se faire. Vu la moyenne d'âge, les discussions sérieuses sont rares. C'est peut-être grâce à la télévision, que l'on peut avoir des connaissances et parler de choses sérieuses, que l'on a vues.

— A quoi pensent-ils à l'internat ?

— Pour la plupart des élèves, à faire les imbéciles.

— A l'intérieur de l'internat, les élèves ne pensent qu'à une chose, partir le plus vite possible du C.E.T. C'est la philosophie bourgeoise, l'école est le premier pas dans l'apprentissage du capitalisme.

— A quel niveau placez-vous les élèves du C.E.T. ?

— Il y en a de tous les niveaux, certains ne sont pas à leur place.

— Et le comportement des élèves ?

— Dans l'ensemble assez bon.

TABLEAU RECAPITULATIF DES PRINCIPAUX EVENEMENTS OU DES MODIFICATIONS

1941 à 1945	C.F.P. ou Centre de Formation Professionnelle installé à l'Ecole Normale d'Instituteurs dénomination : Centre Pasteur, directeur M. Vitoux	115 élèves
1945 à 1963	Centre d'Apprentissage Petitpierre Annexe à Joinville en 1950	300 à 360 élèves Personnel 50
1945	Occupation des locaux de l'ancienne caserne du 109 R.I. à Damméont	
1947	Tentative de création de sections de BI (5 ou 6 élèves)	
1952	M. Mongin prend la direction après l'interim de M. Barrat	
1960	Appellation C.E.T. ou Collège d'Enseignement Technique	
1962	Changement d'Académie, de Dijon à Reims Ouverture des cours de promotion Sociale	
1963	Aménagement rue d'Ashton de décembre 63 à janvier 64	400 élèves Personnel 80
1966	Fin des examens d'entrée Embryon de C.E.S. ou Collège d'Enseignement Secondaire	
1967	Installation du C.F.A., Centre de Formation d'Apprentis	
1969	Les salaires sont établis et versés par le Rectorat	
1973	Installation du G.R.E.T.A., Groupement d'Etablissements Déménagement de la section Chaudronnerie Abandon de la section Mécanique agricole Création de la section Camosserie Premiers B.E.P., Brevet d'Etudes Professionnelles	389 élèves
1975	Création d'un self-service	
1976	Décès de M. Mongin, directeur en fonction M. Raymon lui succède	
1977	Installation d'une bibliothèque pour les élèves Sortie libre pour les élèves Transformation en L.E.P., Lycée d'Enseignement Professionnel	
1978	Journal du L.E.P. pour les élèves (1 seul numéro)	
1979	Départ du G.R.E.T.A. Création d'une équipe mobile d'entretien pour plusieurs établissements	427 élèves
1980	Départ des sections de mécanique vers le nouveau L.E.P. du Haut du Val Début d'agrandissement des ateliers Transformation en L.P., Lycée Professionnel Emploi des premiers TUC.	312 élèves
1987	Création d'une Amicale du personnel	381 élèves Personnel 76
1988	Derniers C.A.P. traditionnels Premiers BAC professionnels	

PERSONNEL ENSEIGNANT

EDUCATION PHYSIQUE

AUVERGNE André - EPS
 BOCCALON Serge - EPS
 1982
 BOURBON Lucien - EPS
 1984-88
 BREY Jean - EPS
 1952
 CALLAT Michel-François - EPS
 1985
 COUPAT Georges - EPS
 CUSIN Luc - EPS
 DEVAUX Philippe - EPS
 GAGNEAU Joël - EPS
 1953
 GRYN
 JARVET Luc - MA-EP
 LAPORTE - EPS
 1987
 LEROY Robert - EPS
 1985
 MORGON Michel - EPS
 1983-87
 RAPAUI Daniel - EPS
 RIDE Jean-Louis - EPS
 RUBIE Robert - EPS
 SCHNEIDER J. - EPS
 1947
 TROUS Pierre - EPS
 1960

PERSONNEL D'ADMINISTRATION

ALZAS Maurice - Surveillant Général
 APPARU Robert - Secrétaire Interne
 1950-63
 BARDAT Ghislaine - Bureau Suppléant
 1971
 BARDEGNON Edgar - Agent Bureau
 BATTLE Robert - Surveillant/Bur. Educat.
 1950-52/53
 BENEDETTI Charles - Interne
 1952
 BORTER Bernard - Interne
 RULLIER Robert - Surveillant
 CHATEAU Marie-Claude - Conseil Educat.
 CAROCHON Marie-Christine - Administration
 COLIN Fernande - Administration
 D'ARBOISE Gérard - Conseil Educ.
 DUBOIS Marguerite - Administration
 1949-52
 FAUCHE Yvonne - Administration
 FRANCAIS Roger - Conseiller
 1942-45
 GAILLARD Hervé - Secrétaire Economie
 1950
 GIN LOUIS - Secrétaire Economie
 1948
 GONNOT Jean - Surv. Général
 1980
 GUERIN Pierre - Secrétaire Economie
 1947-49
 GURTARD Renée - Administration
 1963
 HADET Michel - Administration
 HENRY Marie-Thérèse - Administration
 HUSSON Emile - Auxil. Bureau
 1947
 YOT - Auxil. Bureau
 1966
 JACQUES Colette - Administration
 JACQUOT Francis - Administration
 LAUZANO Georges - Conseil Educ.
 1983-84
 LÉVELLY Marie-Louise - Administration
 1946
 MENNETRIER Michèle - Administration
 MOHON Atilio - Secrétaire Direct.
 1948
 MOURIER Robert - Administration
 PAILLON Anne - Secrétaire Interne
 1972
 PELIER Claudine - Secrétaire
 1969-72
 PETITPRENE Charles - Directeur
 1946-52
 PORCUCUTE Gaston - Secrétaire Interne
 1945-49
 RAYMON René - Précepteur
 1968-69
 RINGUE Nicole - Auxil. Bureau
 1949
 VIALENTIN Odette - Sténographe
 1951-52
 VILLERETTE Guy - Secrétaire Interne
 1950-52
 VERINI Dominique - Surv. Génér.
 1953-58
 LAHAUX Jean - Surv. Génér.
 1953-70

ATELIER

ADT Denis - Maçon
 1964
 ALEXANDRE Jacques - MA élct.
 1975
 ANDROT Patrick - MA élct.
 1963-64
 ALBERTOT Patrick - Chef Travaux
 AUBRY Christian - MA élct.
 1960
 BECK Jean - Maçon
 1963
 BERGES André
 1956
 BERNARD Jean-Luc - MA métallier
 1984
 BESANA Bernard - Maçon
 1971
 BETETA Julien - Electricien
 BEUVILLE Jean-Claude - MA serrurier
 1964
 BEX Pierre - Maçon
 1960-65
 BLANCHIN Ernest - PTH élct.
 1980
 BLOISARD Charles - Maçon
 BOSJF Jean-Michel - PTH auto
 BONFAY Alain - MA élct.
 1952
 BOSSE Pierre - PTH ajusteur
 1962-69
 BORELLE Georges - PTH serrurier
 1973-76
 BOUCHOT Max - MA métallier
 BOURCENY Jean - PTH serrurier
 1946-70

BOUSSARD Fernand - PTH chaudron.
 BRIBOT Jean - PTH métallier
 1945-63
 BURHEE Robert - PTH menuisier sup.
 1969
 CASTELLAN Paul - Maçon
 1948
 CATELIN Henry - Rempl. des. mbrageur
 CERRUTI Claude - Maçon
 CHARLES Denis - Elct.
 CHARLIER Patrick - MA élct.
 CHAUSSADE Roger - Chaudron. Chef Triv.
 1946-62
 CHOPIN Jean-Luc - Elct.
 1960-67
 CLAIR Michel - Magasinier
 1948
 1952-53
 COLIN Régis - MA menuisier
 1946
 COLLARDO Jean - MA élct.
 1968
 COLLUREAU Gaston - Maçon
 1949
 CUSBER Daniel - Maçon
 1972
 CHASSE Jean-Pierre - Menuisier
 DEFEVER Dominique - Elct.
 1984
 DEFORGE Jacques - Maçon
 1967
 DEFRAHESSE Léon - MA menuisier
 DENIZOT Jean-Louis - MA élct.
 1980
 DEMISSON Jean - MA tailleur en feut.
 1974
 DEVILLE René - PTH maçon
 1945-46
 DHALMANN Gaston - MA mécan. agréé
 1958
 DOMMANGÉ Marcel - Menuisier
 1945-45
 DUCHATEL Marcel - PTH tourneur
 1947
 DUTREIX Jean - Chaudron.
 1947-48
 FAYS Jean-Claude - Menuisier
 1942
 FENOT Maurice - Chaudron.
 1968
 FLANDRIN Jean - Elct.
 FLAMAND Jean-Paul - MA chaudron.
 1964
 FOURTIER Gilles - Menuisier
 FRANCOIS Philippe - Menuisier carrel.
 1966
 GAUTHIER Claude - Mécan. auto
 GAUTHIER Marcel - Maçon
 1975
 GAUDUOT Louis - Mécan. auto
 1953-53
 GEORGES Paul - Elct.
 1957
 GILLOUX Alain - PTH maçon
 1977
 GIRARDOT PTH élct.
 1947
 GIRAULT Roger - Chaudron.
 1966
 GROSJEAN Roger - Mécanique
 1966
 GOMBALOT Pierre - Chaudron.
 1966
 GOSSE Denis - Mécan. agréé.
 1961
 GRAS Jean - MA élct.
 1961-62
 GREGOIRE Bernard - MA mécan. agré.
 1963-66
 GRESSE Jacques - PTH menuisier
 1946
 GUYOT Gilles - Elct.
 1966
 HALBERT Jean - Menuisier
 1946
 HELLOT Daniel - MA élct.
 1963-67
 HELLIN Michel - Elct.
 1972
 HULIN Serge - MA élct.
 1966
 HUPONT Robert - Carrossier
 1970
 JACQUOT Fernand - Maçon
 1965
 HARAND Gilbert - MA serrurier
 1963-66
 HIGUES Paul - Mécan. agré.
 1963-69
 LAHER Robert - Auto.
 1952
 LAMOUZEUR Robert - Elct.
 1969
 LECOMTE Serge - Menuisier
 1959-66
 LEGÈRE Michel - Ajusteur
 1960-66
 LOUIS Jean - Serrurier
 1953-72
 KERVAEC Daniel - PTH ajusteur
 MARQUAT Emile - Menuisier
 1963
 MARTIN Philippe - MA élct.
 1977-79
 MASSARD Bernard - Mécan. auto
 1966
 MENAGER Robert - Elct.
 1966-68
 MILLARD Didier
 1960-65
 MOPROY Jean - PTH auto
 1951-52
 MONROY Louis - MA auto
 1949-60
 MONROY Lucien - Auto
 1960-63
 MORANDA Robert - Maçon suppl.
 1959-63
 MORTALTE Georges - Mécan.
 1952
 MORTIER Robert - Auto
 1962
 MULLER Bernard - Menuisier
 1963
 NANCY Jacques - Ajusteur
 1963
 NOLY Roger - Mécan.
 1952-63
 NICOLE André - MS ajusteur
 1953-56
 OLIVIER Pierre - M. agré.
 1963-66
 OTRA Jean - MA maçon
 1964
 PENET Gilles - Touillage
 1960-65
 Nager
 1976
 CHAUDRON
 1981
 RECON Alain - Maçon
 1947-62
 REMERY Gilbert - Auto
 1960-63
 RENAUD Jean-Claude - Maçon
 1962
 ROBERT Paul - Carrossier
 1976
 ROUGETTER Roger - Serrurier
 1965-69
 MARIOT Marcel - Elct.

KMS Georges - Elct.
 KRAHENBUHL Jean-Louis - Mécanique
 KINCY René - Maçon
 1969-69
 SACCUN Pierre - MG
 SANDALO Claude - Carrossier
 SCHMITT Roger - Menuisier
 SCHNEIDER Hubert - Elct.
 SERRUOT Jean - Mécanique
 SMON Maurice - Chaudron.
 STRAUB Pierre - MG
 SCHWARTZ Claude - Maçon
 1946-47
 THIBONNET Sylvain - MA mécan.
 1959-67
 TOBRIENT Jean-Joseph - Elct.
 TOUSSANT Marc - Elct.
 1968-65
 VENNOT Roger - Elct.
 1980
 VITTY Daniel - Serrurier
 1973
 VORSON - Menuisier
 1967-68
 YOUNOT
 ZESTER Pierre - Menuisier
 1960

ENSEIGNEMENT GENERAL

1952-62
 ANDRAUD René - Math sciences
 1959
 ATTA Fernand - PEG
 1960
 AUYERON Christian - PEG lettres
 1980
 BALANDIER Langues
 1971
 BARELS Martine - Math.
 1977
 BARILLAT Bernard - Histoire
 1947
 BARROT Pierre - PEG lettres
 1947
 BARROT Jean - fonction Directeur
 1952
 BERTIN Marie-Claude - MA sciences
 1968-72
 BELLOT Jean - PEG lettres
 1977
 BLOTTÉ Abbe - MA math.
 1951
 BLONCHON Jean - PEG suppl.
 1969
 BOS Jacqueline - PEG F
 1959-75
 BOLLICQ Marcel - PEG lettres
 1947
 BOULANGER Pierre - PEG
 BOUCQUÉ Bernadette - EPS
 BOURTTE Chantal - MA sciences
 BOUSZ Geneviève - EPS
 BOUQUIN Christiane - Lettres
 BERGUEURER Dominique - Documentaliste
 1967
 BRALLÉ - Anglais
 1968
 BRÉTON Isabelle - Anglais
 1963-66
 BRIFFAUT Jacques - PEG sciences
 1960
 BRILLIARD Daniel - MA lettres
 1966-67
 BARREZ Daniel - EPS
 1962
 CARRIER Pierre - Math.
 1946-75
 CASSIS Marie - Lettres histoire
 1963
 CHASSE Phœnix - Sciences
 1969
 CHATE Jean-Marie - MA sciences
 1963-63
 CHIFFI Smith - Math.
 1973
 CLAUDO Michel - MA lettres hist.
 CLEMENT Pierre - Math.
 COUPREDES Claire - MA lettres
 1957
 COUTURIER Anne-Marie - MA français
 1977
 COUTURIER Dominique - français hist.
 DEVELLY Claude - Math.
 1973
 DAGESBIS Bernard - MA sciences
 1968-69
 DEQUILLY Jean - Lettres
 DROUARD Raymond - Lettres
 1954
 DUBOURL Serge - MA sciences
 1959-57
 DUPONT Eric - Sciences
 1976
 DURY Jean-Claude - MA lettres
 1970
 ESCARPE Monique - MA sciences

E.G. ENSEIGNEMENT GENERAL

1960
 ANGELOMAN Brigitte - EPS
 1970
 FAUSSEMAGNE Jean - Lettres
 1960
 FEVRE Michèle - MA lettres
 1959
 FOURNIER Françoise - MA hist.
 FOURTIER Eric - MA sciences
 1961
 FREY Gilbert - Math sciences
 1948-53
 GAILLET Bernard - MA sciences
 1961
 GAUTHROT Michel - Sciences
 1951
 GERBER Yvonne - EPS
 1960
 GILBERT Thierry - MA sciences
 1982
 GROSSEPIERRE Lettres
 1973-76
 GROSSEPIERRE Odile - Lettres
 1973
 GOROT Gilles - MA lettres
 1961
 GONZON Dominique - Aliment.
 GUYENET Elisabeth - Lettres hist.
 HADOUX René - hist.
 1956-58
 HERMANT Jean - PEG sciences
 1976
 HERBERT Marie - EPS (ex franc.)
 FRANCAIS - sciences
 1960

JANNOT Jean-Marie - MA sciences	1961	BLANCHOT Jeanine - Agent	1970	ROCHER Jeanine - Agent	1971-86
JEFFROY Roland - MA sciences	1956-59	BLOTT Marie-Annick - Agent		ROUX Bernard - EMOP	
LECPHRE Danielle - Lettres		BLOTT Patrick - EMOP		ROYER Jean - Agent	1958
LAFAY Bernadette - Sciences		CARLOT Georges - EMOP		RUSNOW Marie-Jeanne - Lingère	1973
LECLERIC Guy - MA sciences	1978	CHARLES Henry - Magasinier	1948	SCHWARTZ Marie-Louise - Informaticien	1969-73
LECOQ Robert - MA sciences	1960	CHIVERT René - Cuisinier	1947-77	SYLVESTER Jean-René - Cuisinier	1977
LAUNCKEN Eric - Sciences	1967	CLERIC Jean - Agent	1959	TALLANDIER Gilles - EMOP	
LE GALLIER EBBR - Sciences	1976	CORNE André - Cuisinier	1950	VENTURIOLI Joseph - Agent	1972
LEBEUR Guy - Sciences		COUETTE Berthe - Agent	1948	VIGNERON André - Agent chef	
LEBIEN René - Sciences		DEFRAY Dominique - Agent	1965	VIELLEUR Geneviève - Agent	1979
LOUIS Christian - Sciences	1960	DELANE Robert - Aide-cuisinier	1948	WALTON Thierry - Agent	
LUDWIG Françoise - Sciences		DELOGES Yves - Agent		ZEROWIC Joanne - Lingère	1963-70
MALPÉTRÉ Christiane - STS		DAGUET Jean - Agent			
MALLERET Catherine - Sciences		DUTHIL Raymond - EMOP	1976		
MANSON Jean-Louis - Math.	1960	ESGUEUR Suzanne - Service	1960	DESSIN	
MARC Didier - Sciences	1955	FRANCOIS Yvonne - Informaticien	1964-67	AUBROT Laurent - MA desin	1981
MICHEL René - Franc.	1968	FABRI Liliane - Agent		BENNETOT Georges - Dessin	1948
MICHEL Roger - Inst. détaché	1961	GALLARD Georges - Magasinier	1948-50	BOZOT Jacques - MA desin	1975
MILSH Jake - Sciences	1960	GALLON Yves - EMOP		CARALLIN Albert - Dessin	1951
MONGIN Arlette - Française dr. aff.	1946	GRANDADAM Edmond - Agent	1949-64	COLLY André - Dessin	1940-50
NETTO Didier - Lettres/lat.	1972-73	HEYMONT Hugues - O.P.		COTTEREL José-Pierre - Dessin indust.	1980-01
OXBOT Bernard - Inst. infirm.	1948-51	HOYT Françoise - Agent		COUVERTIER André - PETT	1952
PAGNIER Pierre - PEG infirm.	1960	JOT Jacqueline - Agent		DAMMANY Denise - Dessin	1940-64
PONGOT André - PEGC	1946	JOLY Alain - Cuisinier	1965	DINAPOLJ Jean-Pierre - Dessin	1976
RAUZER Charles - Math.	1974-75	JURVILLERS Roger - Agent	1970-85	DUROCAGE René - Dessin	1961
RESCOLLAT Colette - Franc.	1976	KUZAROWICZ Jocelyne - Agent	1964	DUTEL Christian - MA desin	1963
RENE Catherine - Lettres		LABORDE Auguste - Magasinier	1948-50	FLOCARD Eric	
REVERCHON Michel - PEGC	1960	LALLEMENT Irène - Lingère		FOSTER Patrick - Dessin	1972
RICHAUD Jacques - PEGC	1950	LAPPE Geneviève - Informaticien	1976	GULLANTON Marcel - Dessin	1966
ROBIN Arlette - Lettres	1962	LECOFF René - Agent	1969	HUB Michel - Dessin	1960
ROSSI François - Sciences	1962	LE TROUSSIER Arlette - Agent		JACQUEMIN Jean-Pierre - Dessin	1963-64
RUELLET Alain - Math.	1965	LESSERTEUR Hervé - Agent	1968	LABRUZE Véronique - Dessin	1956
SALVA Louis - Inst. PEGC	1948-50	GERARDON Daniel - Agent	1963	LEBRUN Christian - Dess. indust.	1972
SERRIERES Dominique - Math.	1964	LESCELLIER Robert - Agent	1947	LE DROFF Georges - Dessin	1973
STORATH Claude - Lettres/lat.	1974	MACE Marie-Joséph - Agent	1965-65	LE RU Françoise - PETT	1977
TERRAZANO André - Inst.	1949-52	MAHRET Lingère - Dessin	1947	LEHNER Claude - Dessin	1972
TESTEVOLÉ Jeanne - Inst.	1972	MATTE André - Chef magis.	1947	MEYARD Jean-Claude - Dessin	1947-51
THEBAUD Geneviève - Lettres/lat.		MATTE Suzanne - Lingère	1967-67	PETT Maxime - PETT desin.	1976
THOMAS Guy - Lettres	1961	MENU Raymond - Agent	1975	PETT Monique - Dessin	
THOMAS Hugues - Lettres	1960	MICURET François - Agent cabir.	1949	POUPON Marie - Dess. indust.	1970
TOMHER Jacques - PEG	1953-59	MEYER Colette - Agent	1948-51	POUPON Fabrice - Dess. indust.	1962-64
TOLMER Claude - Lettres	1960	MOURET Thérèse - Magasinier	1966-67	QUENET Jean - Dessin	1947-48
TURLAN Adrien - Sciences	1966	MOUSTY Jean-Claude - Agent chef	1948-51	REMY Jacques - Dessin	
VANDELKHEIM Michèle - Lettres	1950	MOUTEL Marguerite - Lingère	1966	ROLLIN Christian - Dess. indust.	1951-54
VELARD Jean - Sciences	1952-53	MIRAMON Suzanne - Agent	1972	ROMANO Odile - Dessin	1962
VENOT Roger - Sciences	1963	NANCEY André - Agent		SOLAZZO Gilbert - Dess. lat.	1968
VERNE Roger - Lettres		NICOT Georgette - Lingère		THOMAS Bernard - Dessin	1969-75
		PARROT Colette - Agent		TROUVILLE Jean-Paul - Dessin	1957
		PATURÉAU Monique - Agent		VACHERAT Dominique - Dessin	1961
		PUCELLE Guy - Agent		VOLLLOT Robert - Dessin	1970
		POE Denise - Agent		MARTIN GROUSET Roger - Dessin	1961
		POINTOU Albert - Agent		BETH Bruno - Dess. d'art	1970
		POULET France - Agent		BLANCHARD Jean-Claude - Dess. d'art	1950
		PERANE Claude - Agent		GOUSSIER Jean - Dess. d'art	1968
		PIRROTT Daniel - Cuisinier		COLLIN Jacques - Dess. d'art	1968
		PIRELLON Jacqueline - Informaticien		SALASSA Guy - Dess. d'art	1968
				PETITCOLLIN David - Dess. indust.	1988
AGENTS ET PERSONNEL					
APPARU Suzanne - Informaticien	1950-63				
ANTONNET Denis - Agent	1958				
BACHOTTT Bernard - Agent					
BALTAZARD Marie-Thérèse - Agent					
BALTAZARD Pierre - Agent					
BARCLOTT Marcelle - Lingère	1950				
BELONNET Yvonne - Aide-infirm.	1965				
BILLETARD Germaine - Agent	1953-64				





Pays Iragard, Pierre Marchal. Artisan châlier en 1937

Gigue romillonne

Collectage de Romilly-sur-Seine (10)

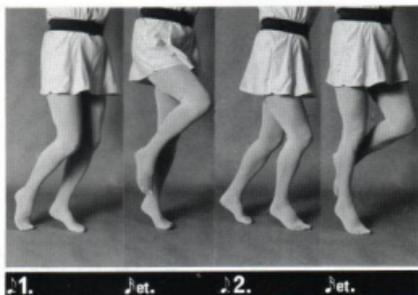


Cette danse semble être la combinaison d'une ancienne « ronde folle », comme il s'en faisait autour des bûchers de Carnaval et de St Jean, avec un mouvement de sursauts emprunté à la « gigue » du XIX^e.

L'air utilisé est d'ailleurs « typiquement » l'air de gigue répandu dans toute la France sous diverses variantes.

Selon les anciens auprès desquels elle fut recueillie vers 1962, cette danse aurait été exécutée par un grand nombre d'habitants de Romilly, lors de la Libération de la ville en 1944.

Hommes et femmes se donnent les mains et forment une ronde ouverte, conduite par un meneur. La première partie (correspondant au couplet de la chansonnette) s'exécute en pas sautillés avec balancement avant-arrière des bras. La seconde partie est un battement de gigue, sur place et face au centre, avec mouvement de « moulinet » des avant-bras.



1 - Poser le P.G. à gauche

↳ Sursaut sur le P.G.
Jambe droite pliée

2 - Poser le P.D. à gauche

↳ Sursaut sur le P.D.
Jambe gauche pliée.

3 - Idem le temps 1

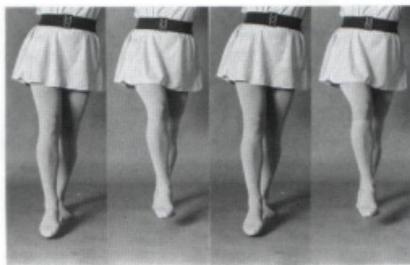
↳ Sursaut

4 - Idem le temps 2

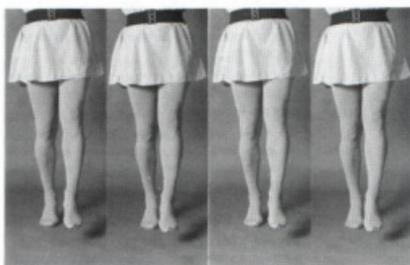
↳ Sursaut

Reprendre ce pas 4 fois
soit 16 temps

Accompagner le pas d'un mouvement
balancé avant-arrière des bras.



.1. .2. .3. .4.



.5. .6. .7. .8.

- 1 Face au centre
- 2 Effectuer 4 sursauts sur le P.G.
- 3 Jambe droite légèrement tendue
- 4 Pointe du pied vers le bas
- 5 Effectuer le même pas
- 6 sur le P.D.
- 7 Jambe gche légèrement tendue
- 8 Pointe du pied vers le bas

Reprendre ce pas 2 fois
soit 16 temps

Accompagner le pas d'un mouvement
de moulinet avant-arrière
des avant-bras pliés.
(voir figure)



C'est la fil' de la meunière
Qu'a dansé avec Colas.
All a perdu sa jar'tière,
Sa jar'tière qui n'tenait pas.

Qui n'tenait, qui n'tenait,
Qui n'tenait guère !
Qui n'tenait, qui n'tenait,
Qui n'tenait pas !

(bis)



C'est la fil' de la meunière
Qu'a dansé avec Colas.
All a perdu sa jar'tière,
Sa jar'tière qui n'tenait pas.

Qui t'nait, qui t'nait,
Qui t'nait guère !
Qui t'nait, qui t'nait,
Qui t'nait pas !

C'est la vach' à la fermière
Qu'a foutu son pied dans l'siot.
All a foutu l'fat par terre,
I y en a pus pou le p'tit viau !

Quand ça m'tient, ça m'tient,
Ça m'tiène !
Quand ça m'tient, ça m'tient
Longtemps !

(bis)



(bis)

LA MANCIENNE

Suite à notre article « Parler champenois » paru dans FOLKLORE DE CHAMPAGNE N° 112 page 36, deux de nos abonnés nous ont fait part de leurs remarques au sujet de la définition de la **VIORNE MANCIENNE**.

De M. Jean-Michel DUBOIS

Je tiens à vous faire part d'une mise au point botanique au sujet de l'article sur le « Parler Champenois » paru dans le N° 112.

Ce qui est appelé « **mancienne** » est bien une viorne, la viorne obier, *Viburnum opulus*, floraison en juin, baies rouges, rameaux flexibles. La confusion vient de ce que, dans le langage populaire, on appelle souvent « viorne », la clématite sauvage, *Clematis vitalba*, qui est une liane courante, sur les terrains calcaires, à fruits duveteux.

La « viorne mancienne » était en effet utilisée parfois en vannerie, mais surtout par les bûcherons pour leurs fagots, à cause de sa souplesse et de l'absence d'osier dans beaucoup de forêts.

De M. Roland LOUVRIER

À propos de « Parler champenois », article de M. Jay, paru dans le N° 112. La « **mancienne** » est le *viburnum lantana*, viorne qui donne des fruits noirs à maturité. Chez le *viburnum obier* les fruits sont rouges.

La « **viorne** » qui est une liane dont les fruits sont cotonneux est la clématite sauvage dite aussi « **bois de pipe** », « **bois à fumer** ».

La même confusion populaire se retrouve en Haute-Marne, de même que le *Prunus Ste Lucie*, faux nerprun, est appelé « **Mérisier** » alors que pour les botanistes, le mérisier est le *Prunus avium*.

J'en profite pour vous signaler un autre petit « détail » botanique : Comme les orties les ybèles sont des plantes nitrophiles qui se plaisent donc sur les terrains riches en azote, tels les décombres et les restes d'activités humaines. Sous les ybèles, les archéologues ont souvent la possibilité de faire des découvertes intéressantes.

N.D.L.R.

Nous avons vérifié et il est exact que la **viorne mancienne** est le *Viburnum lantana* L. de la famille des Caprifoliacées. Cet arbrisseau donne des inflorescences terminales en forme de voûte mesurant jusqu'à 10 cm de long. Il est largement ramifié et peut atteindre de 2 à 5 m de haut. Les fruits changent peu à peu de couleur, allant du vert au noir en passant par le rouge.

La **viorne obier** est le *Viburnum opulus* L. que l'on appelle également « **Boule de neige** ». L'arbuste peut atteindre 4 m de haut et porte des drupes rouges.

La **clématite sauvage** ou *Clematis vitalba* L. est une liane ligneuse pouvant s'étendre jusqu'à 10 m. Elle est de la famille des Renonculacées. Après la floraison, les fruits forment des akènes portant des appendices plumeux. Cette « vigne blanche » fournit le « **bois à fumer** » au goût âcre et piquant.

RAYMOND KNEIP MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE

FOLKLORE DE CHAMPAGNE N° 111 « La girouette enseigne populaire et artisanat d'art », consacrait un article à Raymond Kneip ornementaliste, qui réalise des girouettes à Massiges, près de Ste Ménehould, en Argonne.

Raymond Kneip vient d'être consacré **Meilleur Ouvrier de France** dans la catégorie ornementaliste métallique en couverture, grâce à la réalisation de l'œuvre dont nous vous présentons la photographie.

Le thème imposé était évidemment en liaison avec le Bicentenaire mais le détail des décorations était laissé au libre choix de l'artisan.

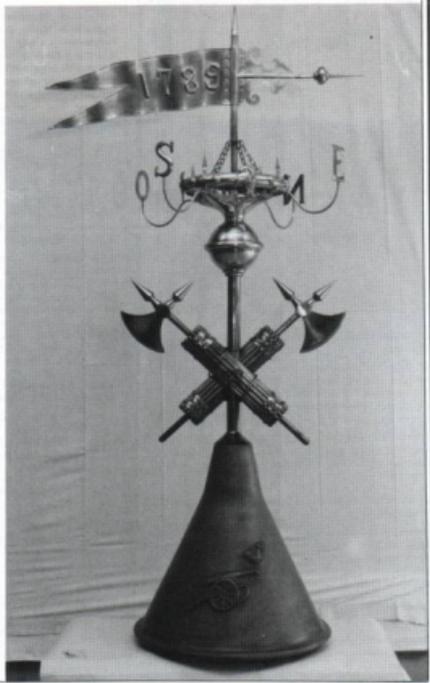
Raymond Kneip a choisi de présenter un canon, symbole de Valmy, surmonté du coq, décor favori des faïenciers des Islettes, pour orner l'épi en

plomb. La couronne circulaire présente des piques et des bonnets phrygiens et l'orfamme porte, d'un côté « 1989 » et, de l'autre, « 1789 », les faïseaux de licteurs sont en cuivre rouge embouti.

La réalisation de cet ornement a nécessité 700 heures de travail (!) que Raymond Kneip a pris sur son temps de loisirs car l'artisan se devait aussi... à sa clientèle.

Nous tenons à féliciter Raymond Kneip pour cette consécration et nous sommes heureux de constater, une fois de plus, que notre région peut s'enorgueillir d'artisans de qualité.

Souhaitons aussi que nos élus soient également sensibilisés et apportent aux artisans de valeur, le soutien qu'ils méritent.



COURRIER DES HABITANTS - N° 40 - Parc Naturel de la Montagne de Reims - 51160 Pourcy

Le cheval au cœur du P.N.R. de la Montagne de Reims - Carnière de "terre végétale" et amendement du vignoble - ...

TERRES ARDENNAISES - N° 26 - FOL - BP 71 - 08002 Charleville Mézières cedex

Les châteaux de maîtres - Un coin à poëles - Les "mammelles de la Révolution" - Toponymie de Gempusaint (saute) - Poëtes forestier à l'époque de la Révolution - Les anachètes dans la CGT - Mâtier fondeur (2^e part) - 1918, La dernière année de la Grande Guerre à Givet - Paul Duchy; - Mémoires (3) Souvenirs de guerre.

LE PETIT CŒURLEQUIN - N° 8 - CRAC - BP 4 - 10150 Pont St Marie

La vie des associations culturelles - Les sapeurs pompiers de Creney - La musique à l'école - Camaisal - l'une des plus grandes fêtes du département - Creney sports - Les Amis des arts - Un gratifiant le poussière des siècles - La chasse aux carnets au Janson contre Chusack, un procès du 29 mars 1789.



LA GAZETTE DE CHAOURCE "COIN-COIN" - MJC - 10210 Chaource

N° 220 - Les grovailles (cf. Folklore de Champagne n° 113) - Mémoire d'une vie, souvenirs de René Pust - Un voyage dans le passé à Pusy - Les grands froids en France - Charles Tenet - Le Clergé en 1789 à Chaource - Chat alors... ou méfiez-vous des dictionnaires.

N° 221 - A la fête du muguet de Chaource - Collégiens qui émus - 7^e Un voyage dans le passé, la commune de Fargues - Histoire de la prairie - Mirabeau - La Noblesse en 1789 à Chaource.

LES CAHIERS HAUT-MARNAIS - N° 176 - BP 565 - 52012 Chaumont

Un dictonaire fait à l'autorité métropolitaine - L'exemple de Langres du XIX^e au XX^e - Reconstituer une église au XVIII^e: le cas de St Martin de Doulevant - Les députés haut-marnais aux Etats-Généralux de 1789: origine et milieu familial - Les Archives départementales en 1987-88.

HORIZONS D'ARGONNE - N° 57 - LE FEU - Centre d'études argonnaises - BP 8 - 51800 St Menéhould

Enquête sur un ancien incendie. Du nouveau dans le passé de St Remy - L'incendie de St Menéhould, 7-9 août 1719 - L'incendie de Semon en 1779 - La retraite sangnante des pénouques après Valley. L'incendie de Vionco - Aux origines de la Caisse des



Incendies du département de la Marne: le feu dans les villages argonnais de 1804 à 1830 - L'incendie des Halles de Vouziers et l'intervention de Mgr Langhéroux - Incendies, chauffage et éclairage à Bransville - Vouziers, Trucourt, Clermont 1914 - Aux feux de poudres et d'or des sapeurs rayons, 50 ans après des obus éclatent encore dans les bois de la Gruerie - Le Centre de secours principal des sapeurs-pompiers de Vouziers - L'incendie reste un fléau - Le sapeur-pompier volontaire, un homme disponible, dévoué, omniprésent dans la commune - Un esquisse de la forêt alluviale primitive, l'Orme lisse - Le verne d'Argonne, un nouvel élixir - Une inscription de 1303 à Elain - Dom Pérignon, qui était-il? - Le guide de l'aviateur par Roland Garros.

EVOCATIONS N° 4 - Patrimoine de l'Isère - 38460 Crémieu

Recherche sur la campagne électorale gallo-romaine - Une campagne électorale moderne - Gustave Rivet en 1833 - Repout, premier parti, premiers lockings

Le sous-lieutenant Pégoud de l'escadrière MS49 abattu en combat aérien le 31 août 1915, avait commencé sa carrière de pilote militaire au Groupe d'Aviation de Reims. Le souvenir de ce pilote héroïque est resté vivace en Champagne dans la mémoire de la génération qui suit la guerre de 14-18. Curieusement nous avions noté que nos anciens utilisaient une sorte de sentence rappelant Pégoud. Lorsqu'une personne se trouvait en équilibre instable, au feu de la vie - tu vas tomber! - ou, plus simplement en patois, tu vas cheur! -, ils disaient - tu vas faire Pégoud! -

AGUANE - LE SUBIET - N° 151 - SEFCO - Les Granges 17400 St Jean d'Angely

Nouvelles et informations - L'école d'hygiène - Scolarité en 1905 - Souvenirs de la Khéline pictave - La parabole prodigue - Un charivari à Châtien en 1770 - La Moutte - souvenirs de jeunesse - Un St Simon charpentier - Le prix de l'honneur - Le mystère de la Imprimerie de Chevès - Des noms de famille féminisés.

LINGUISTIQUE PICARDE - Musée de Picardie - Annexe de Berry, 34, rue V. Hugo - 80000 Amiens

Hommage à Armand Depoilly - Bibliographie d'Armand Depoilly commentée - Sous la Révolution française, les noms de rue ont changé - L'pipe in levée - Phrase à se faire grasse.

LE VIQUET - N° 83 - PTPN - BP 600 - 50010 St Lô cedex

Bon Prosper Lespexqueux, un auteur oublié - Diminutifs de préfixes dans la Hague - La tradition et la vie de Hagarques au quotidien - Soupe de Congrès à la mode de Jersey - Les Mémoires de langue normande à Rouvreny et Jéray - La grille du Leoc - Tréguille à Rome - Les noms de mers de Haute-Normandie - La macarosse des Conards à Guernsey en 1580 - Les livres - Au musée de la Glacière - La gazette du musée du Perche.

FOLKLORE DE FRANCE - N° 218 - CNGFF - 160, Traverse de Russan - 30000 Nîmes

Histoire de l'introduction du tabac en Guyenne - La broderie des boucous à St Pons de Thomeries - Les jeux en Languescels méditerranéens - Grandes et petites histoires de la frontière pyrénéenne.

BULLETTIN DE LA STE DES ANTIQUAIRES DE PICARDE - N° 610 - Musée de Picardie - 80000 Amiens

La statue de Du Cange - La formation intellectuelle de Du Cange et ses premiers travaux - Lettres de Du Cange à Nicolas du Mont (1671-76) - Les ancêtres de Du Cange.

EKLITRA - Bibliothèque Municipale - 80000 Amiens

Château de la Bastille - Un droit communal menacé - Le bourg de Suzanne - Lettre de Blénu du jeudi 23 juin 1789 - Un prêtre picard victime de la Terreur - Le département de Jemmapes.

BIBLIOMAG-OFFICE - 7, rue de l'Enfer - 55140 Châlons

Toujours aussi attachée envers l'édition de Champagne, l'érudite librairie a trouvé notre N° 112 « Faneaux comme à l'accoutumée ». Ne croyez pas qu'il cherche absolument à nous faire plaisir. Non, il écrit lui-même « BIBLIOMAG » n'est inféodé à aucun parti, à aucune Eglise, Libraire, vaient libre, il donne son avis en toute indépendance. Qu'on se le dise! -
Disons aussi que si vous souhaitez acquérir des livres anciens vous pouvez lui demander sa Sélection N° 253.

MYTHOLOGIE FRANÇAISE - N° 152-3-4 - 175, rue de Pontoise - 60000 Beauvais

Ce numéro spécial est la réédition des bulletins N° 1 à 9 de 1950 à 1952.

LEMOUZI - N° 110 - 13, place Municipale - 19000 Tulle

Le Pays Limousin sous la Révolution - Formation et évolution de l'organisation territoriale et administrative de la Commune de 1790 à l'An VIII - Le pays de Ségur sous la Révolution - Limoges 1793, le sarras et le détroite - Chronique de la vie ardennaise aux débuts de la Révolution - La Révolution à Carment - La Révolution à Meyssac - Centre An. La Révolution à Couvres - La Révolution - 7 - An quel bonheur d'avoir un nouveau St Bonnet la Rivière - La Municipalité d'Argent sur le Convention.



LE GALLO ET LES LANGUES CELTIQUES - Bretagne Gallèse - Le Bourg - 56430 Concoret

Recueil et commentaires des études de E. Emault, F. Luzel, P.Y. Seblon, J. Loth, T. Jussef, F. Tymen, A. Evert, W. von Wartburg, L. Flebault.

FOLKLORE - 91, rue J. Sauzéad - 11000 Carcassonne

Dans le cadre de nos échanges, nous avons reçu l'ouvrage de F. Coumbre:

Récits et traditions de la Commune Noire

« Accueillir attentif, Fernand Coumbre (1876-1982) ne se contentait pas d'être le collecteur fidèle de la tradition orale, mais il se fit aussi le témoin mineur de ses espaces où se déployait la parole et des coutumes originales... Lors de nous enlever dans lanostalgie d'un passé révolu ces textes sont donc à la fois des témoins de la richesse patrimoniale et une contribution précieuse à la connaissance d'une culture oubliée et absente ».

L'EPHEMERE OU LA MORT COMME ELLE VA - Michel Arrivé - Ed. MJC - 103, Bd St Michel - 75005 Paris

L'auteur a été le bénéficiaire de nous faire parvenir un exemplaire de cet ouvrage qui est son premier recueil de nouvelles car il s'y trouve un récit concernant « les théâtres ambulants ». Les amateurs pourront être étonnés et trouver: Les sources de Bertrand - L'âge moyen - Le Cati de la place - Le concours pour l'accès au grade de facteur-cher - La lettre du Coucou - Le dernier voyage - Un si petit route de forêt - Le massacre de feuilles mortes et de nombreuses autres nouvelles écrites dans un style parfait - l'auteur poursuit une carrière linguistique - mais aussi et surtout d'une lecture très agréable.

L. CALTRANO - N° 23 - Via A. Canova, 78 - 50142 Firenze

Vacche Magre - Accadele II - Dialetto e cultura popolare - Istituto Tecnico Commerciale « A.M. Mellucci » - Un sarto d'occezione - Vita di pastori - Albano caltrato.

STORIA E MEDICINA POPOLARE - N° 3 1988 - Via Fenucco 26 - 00185 Rome Itale

Angelo Melchione - Tradizioni popolari della Marsica - Saggio bibliografico (1604-1988) - introduzione di Alfonso M. di Nola.

Imprimerie LEDUCQ S.A.

Tous travaux typo et offset

Place Paul Beaufort - 51000 FAGNIÈRES
Téléphone 26.68.36.18

le patrimoine
l'histoire locale
les savoir-faire
du pays de Langres
c'est sûr...

RADIO PAYS DE LANGRES



1789 1989



LISEZ

La mémoire
de l'Aube

Le Journal qui se souvient

LA MEMOIRE DE L'AUBE
"Le journal qui se souvient"
est en vente chez les marchands de journaux

LA MEMOIRE DE L'AUBE - B.P. 118 - 10300 STE SAVINE

MAISON DE LA VIGNE ESSOYES

Tél.: 25.29.64.64
FERMETURE ANNUELLE
TOUSSAINT A PAQUES





Radio France
REIMS

95.1 **94.8** **103.4**
CHALONS EPERNAY



Tu fiances, tu maries, tu baptises, et tu fêtes !...
A toi CHAMPAGNE DEFONTSOYES que reviennent les plus belles fêtes.
CHAMPAGNE DEFONTSOYES tu pétilles dans nos fêtes...
Sur le coté de ESSOYES, c'est FONTETTE qui t'a vu naître.
CHAMPAGNE DEFONTSOYES, tu nous fais tourner la tête !...
CHAMPAGNE
Defontsoyes
FONTETTE
10360 ESSOYES
TEL. 25.29.60.63

**FAITES SAUTER
LE BOUCHON**